

# **CODATU Vision 2030**

**Version présentée au CA du 25/9/2024**

## Table des matières

<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>I. Glossaire</b>	<b>6</b>
<b>II. Introduction</b>	<b>7</b>
<b>III. CODATU aujourd'hui et demain</b>	<b>9</b>
<b>IV. Plan d'actions</b>	<b>10</b>
<b>A. Les activités</b>	<b>11</b>
<b>1 : Développer les partenariats, activités scientifiques et formations de CODATU</b>	<b>11</b>
<b>2 : Structurer le développement de projets / les zones d'interventions</b>	<b>16</b>
<b>3 : Membres, vie associative, réseaux &amp; partenariats</b>	<b>22</b>
<b>B. Les moyens</b>	<b>29</b>
<b>1 : Définir le modèle économique</b>	<b>29</b>
<b>2 : Communication</b>	<b>33</b>
<b>3 : Organisation / Management / Ressources Humaines</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>45</b>

## Préambule :

Dans un monde désormais largement urbanisé, la quête d'une mobilité urbaine durable est devenue plus pressante que jamais. Les grands enjeux sont désormais bien documentés et peuvent se résumer en quelques chiffres :

### Urbanisation du monde :

- la population urbaine des pays en développement va augmenter d'ici 2050 de près de **2,5 milliards de personnes**, avec une expansion particulièrement rapide en Afrique et en Asie. Des villes comme Lagos ou Kinshasa augmentent d'un million d'habitants par an. Plus de **60% des habitants des villes africaines** et asiatiques utilisent des modes de transport informels, tels que les minibus, motos-taxis ou tuk-tuks, dans des conditions souvent difficiles.

### Economie :

- selon l'OCDE, la congestion urbaine dans les pays en développement coûte entre **2% et 5% du PIB** des grandes villes, en raison de la perte de productivité, du coût des carburants et des retards.
- Selon la Banque mondiale, le manque d'infrastructures de transport adéquates dans les pays en développement est responsable d'une perte annuelle d'environ **100 à 300 milliards de dollars** dans les économies locales. En Afrique subsaharienne, la faiblesse des systèmes de transport urbain pourrait entraîner des pertes économiques équivalent à **10% du PIB régional** d'ici 2030 si aucun investissement n'est réalisé
- Le coût des transports urbains représente souvent une part disproportionnée du revenu des ménages dans les pays en développement. Par exemple, dans certaines villes africaines comme Lagos ou Kinshasa, les ménages les plus pauvres peuvent dépenser jusqu'à **30% de leurs revenus mensuels** en transports, contre environ **10% dans les pays développés**.
- Chaque dollar investi dans des systèmes de transport public rapporte en moyenne **4 dollars** en bénéfices économiques, en raison de la productivité accrue, de la réduction des embouteillages et de la baisse des coûts de santé publique.

### Santé :

- Environ **98% des villes dans les pays à revenu faible et intermédiaire** ne respectent pas les directives de l'OMS en matière de qualité de l'air. Les émissions liées aux transports en sont une cause majeure. À New Delhi, l'une des villes les plus polluées au monde, **40% des émissions de PM2.5** proviennent du secteur des transports, exacerbant les problèmes de santé respiratoire et cardiovasculaire.
- Chaque année, près de **1,35 million de personnes meurent sur les routes**, et les blessures liées aux accidents de la route coûtent environ **3% du PIB** dans la plupart des pays à revenu faible et intermédiaire. Ils représentent environ **93% des décès routiers mondiaux**, bien que ces pays ne possèdent que **60% des véhicules**.

### Climat :

- Le secteur des transports représente environ **23% des émissions mondiales de GES liées à l'énergie**. Dans les pays en développement, où la motorisation individuelle croît rapidement, les émissions des transports devraient augmenter de **50% d'ici 2050** sans interventions majeures. À Mexico, le secteur des transports représente à lui seul près de **60% des émissions de gaz à effet de serre urbaines**.

Il s'agit donc d'un défi immense à l'échelle planétaire, d'une complexité politique, économique, sociale et environnementale redoutable. Les erreurs techniques et politiques manifestes continuent de se faire, les incohérences parfois totales de politiques publiques prolifèrent, le partage d'expérience à l'international est toujours bien trop faible malgré la circulation mondiale des modèles, et les investissements ne sont pas toujours dans le bon ordre de grandeur. Plus d'un milliard de personnes perdent énormément d'opportunités chaque jour parce qu'elles n'ont pas de solution efficace de mobilité urbaine.

Avec ses conférences internationales, CODATU a toujours été à l'avant-garde de ces débats et de propositions qui rencontraient peu d'échos au niveau des Etats et des organisations internationales jusqu'à la fin du XXème siècle. Mais depuis une vingtaine d'année, petit à petit, la mobilité urbaine et périurbaine monte sur les agendas politiques et dans les budgets publics, même s'il reste beaucoup à faire. Le panorama des acteurs impliqués s'est heureusement densifié. Des bailleurs comme l'AFD et la Banque Mondiale en font désormais une activité majeure et d'autres commencent à s'y intéresser comme la Banque Africaine de Développement. Des Etats et des villes font la démonstration que des solutions sont possibles : naissance du BRT à Curitiba il y a 50 ans, BRT électrique de Dakar en 2024. Par endroits, les modes actifs redeviennent désirables. Le transport artisanal apparaît localement comme une partie de la solution et plus seulement comme un problème inextricable. Des innovations dans le financement de l'exploitation apparaissent.

CODATU a pu accompagner, parfois susciter, ce mouvement et élargir sa palette d'activités, avec les formations initiales et continues, avec la publication de guides méthodologiques, avec des missions de coopération technique et même des projets pilote dans la période la plus récente. Face à une « demande de CODATU » toujours plus importante et complexe, et forte de ses décennies d'expérience et d'engagement pour le développement des politiques de mobilité urbaine durable dans les pays du Sud, CODATU présente sa Vision 2030. **Cette vision incarne notre ambition de contribuer activement à la transformation des villes vers des systèmes de transport efficaces, inclusifs, accessibles, et respectueux de l'environnement**. Cette vision est le fruit d'un processus collectif, issu de divers groupes de travail, des commentaires des membres et partenaires, en gardant un équilibre entre les attentes individuelles des membres, la raison d'être de l'association et ses valeurs.

CODATU réaffirme et souhaite renforcer son rôle, tout à fait unique dans le paysage des acteurs, de catalyseur de bonnes pratiques, en favorisant le dialogue, la coopération et l'innovation. À l'horizon 2030, nous souhaitons accompagner les villes du Sud global dans la mise en place de solutions concrètes qui répondent aux besoins des populations tout en réduisant l'empreinte écologique du transport.

Cette Vision 2030 de CODATU est une feuille de route ambitieuse mais réaliste, qui s'appuie sur la coopération internationale, le partage d'expertise et la mobilisation de l'intelligence collective pour construire des villes plus résilientes et durables, en évitant de reproduire les erreurs du passé, et en profitant des



nouvelles opportunités. En réunissant et structurant mieux les relations avec nos membres et nos partenaire, nous pouvons contribuer à faire de la mobilité urbaine un levier majeur de transformation des villes du futur !

## I. Glossaire

**AFD** : Agence Française de Développement

**AP** : Appels à projet

**AUMA** : Association Africaine des AOM (créée en 2023 à la suite de la conférence CODATU de 2022 à Dakar)

**BAD** : Banque Africaine de Développement

**FEXTE** : Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences, de l'AFD, qui finance des programmes de coopération technique et des études de préparation de projet dans les pays en développement.

**METAMOB** : Projet d'accompagnement de long terme de CODATU à un gouvernement local ou national, traitant de tous les besoins de mobilité urbaine selon l'approche systémique de CODATU

**PMUD** (SUMP en anglais) : Plan de Mobilité Urbaine Durable dans la terminologie Mobilise Your City et à l'international

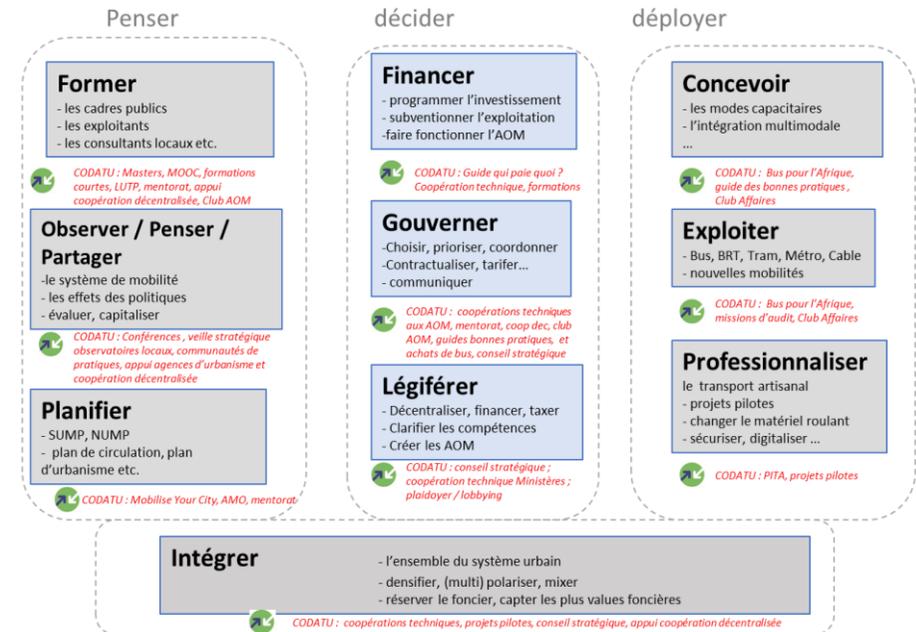
**RéMUD** : Réseau des établissements francophones de la mobilité urbaine durable

**UMR** : Unité Mixte de Recherche

## II. Introduction

L'Association CODATU a élaboré en 2018 une stratégie pluriannuelle de développement pour lui permettre de mieux répondre aux défis grandissants de transition urbaine des villes des Suds. Cette vision, à horizon 2020 s'est recentrée sur la valeur ajoutée spécifique de CODATU : l'appui à la gouvernance et à des politiques de mobilité urbaine soutenable, avec de grands objectifs regroupés en 5 types d'actions, elles-mêmes déclinées en une cinquantaine de sous-actions concrètes. Ces actions ont relancé la dynamique de croissance de l'Association qui a atteint des records dans son histoire, en ce qui concerne le nombre et la diversité de ses membres et partenaires, et le volume et les types de projets qu'elle réalise. Dans la poursuite de cet essor, l'Association a entamé lors d'un séminaire d'équipe organisé en octobre 2023, une réflexion pour élaborer sa nouvelle feuille de route à horizon 2030. Cette vision garde comme repère la raison d'être de CODATU, celle de promouvoir des projets adaptés et soutenables pour répondre aux besoins de déplacements quotidiens et d'aménagement des espaces d'une population urbaine croissante. Elle consolide la valeur ajoutée de CODATU sur les **2 axes historiques** sur lesquels l'Association a travaillé depuis sa création : « **connaitre la mobilité et se connaitre entre acteurs** » et « **coopérer et former** », et renforce ses actions sur le **3<sup>ème</sup> axe** qui a émergé au fil des années, celui d'« **Influencer les politiques publiques** » (Cf. schéma page suivante). L'élément le plus important de cette influence est la déclaration de Dakar et l'observatoire de la gouvernance qui est lié et qui va se mettre en place progressivement.

CODATU a développé un véritable savoir-faire dans l'accompagnement à l'émergence et la mise en œuvre de politiques de mobilité urbaine durable et souhaite passer à un niveau supérieur. Il s'agit d'avoir la capacité d'intervenir, éventuellement avec ses membres, quand c'est nécessaire, sur tous les leviers d'amélioration de la mobilité urbaine présentés dans le schéma simplifié ci-après.

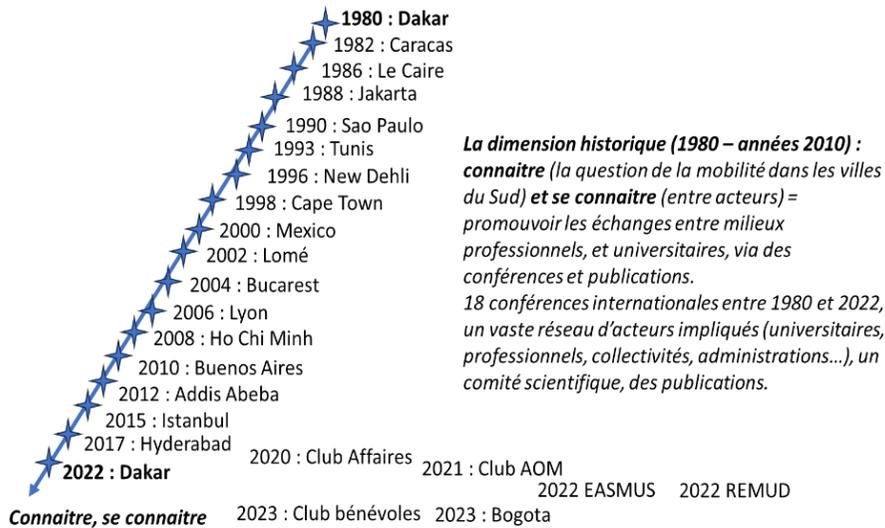


**Les 10 grands leviers d'action sur la mobilité urbaine que CODATU peut contribuer à faire mieux utiliser sur le terrain des villes en développement**

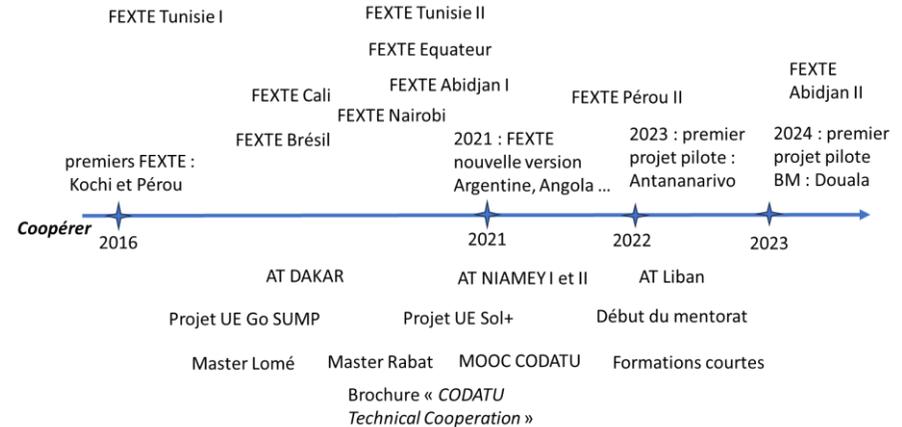
Cela peut aller jusqu'à proposer dans certains cas une approche d'appui globale, adaptée et de long terme, qualifiée de « Metamob » par CODATU.

Cette « vision 2030 » traite également des sujets liés à l'organisation interne, à la gouvernance de l'Association et à son modèle économique afin de doter CODATU d'une structure à la hauteur de ses nouvelles ambitions, pouvant porter des projets à de plus grandes échelles.

Première dimension, « historique » : connaître, se connaître



Deuxième dimension : accompagner les acteurs locaux, coopérer



Troisième dimension : influencer directement les politiques publiques ?

**Influencer les politiques publiques**

- 2024 : Observatoire des mobilités ; financement Catalytique via collecte du 1%, position papers ...
- 2023 : Comité des sages
- 2022 : Déclaration de Dakar, convention AFD
- 2021 : Loi sur le 1% transport urbain en France
- 2020 : Forum de Niamey MOOC décideurs mobilité urbaine en Afrique du don
- 2019 : Charte GART CODATU de matériel roulant réformé
- 2019 : Guide achat de Bus
- 2016 : Déclaration Habitat III sur l'accessibilité qu'il nous faut
- 2015 : COP 21, Mobilise Your City  
 Publication : Qui paie quoi ?  
 Publication : transport artisanal
- 2002 : Déclaration de Lomé

### III. CODATU aujourd'hui et demain

CODATU intervient aujourd'hui selon 5 axes qui ont été précisés et structurés dans la stratégie élaborée en 2018 :

- Produire, diffuser, valoriser, capitaliser des connaissances
- Développer des formations pour renforcer les acteurs
- Développer et diffuser des outils et des méthodes
- Accompagner et appuyer les autorités locales et nationales
- Développer un plaidoyer multiscalair pour promouvoir la mobilité urbaine durable

Ces types d'activités sont maintenus dans la vision 2030 mais chacun est renforcé par le plan d'action exposé en 4. En particulier, la connaissance s'avère toujours essentielle avant l'action et il apparaît nécessaire de relancer la mobilisation scientifique autour de CODATU, sous de nouvelles formes. Par ailleurs l'accompagnement des autorités locales et la formation sont actuellement des demandes fortes et il s'avère important de pouvoir y répondre efficacement avec l'ambition d'approches plus globales. Enfin le plaidoyer et l'influence restent largement à développer notamment car cela suppose de s'appuyer sur les points précédents : la connaissance et le rapport à l'action.

Tout ceci suppose de nouveaux moyens. Or le modèle économique de CODATU a complètement évolué depuis ses origines. Les conférences ne permettent plus de dégager de la marge, les subventions publiques sont devenues rares, les mises à disposition d'agents publics ou de locaux ne sont plus possibles. Par contre de nouveaux acteurs, notamment les agences bilatérales ou multilatérales de développement, sont apparus dans le secteur et peuvent financer l'intervention d'une structure unique comme CODATU, en particulier en amont des projets pour renforcer la gouvernance locale et mettre en place les conditions d'émergence des projets. En France, l'espoir du nouveau « 1% mobilité urbaine » permet d'espérer une relance des coopérations décentralisées et une mutualisation par CODATU qui permettrait d'avoir une autonomie sur les projets soutenus. Au final, CODATU est en position de pouvoir remplacer le chaînon manquant du dispositif international d'aide au développement en matière de mobilité urbaine. Cela est traité dans la partie modèle économique du plan d'actions.

Cela suppose aussi notamment des ressources humaines et une nouvelle capacité à mobiliser l'expertise de ses membres, aspects qui sont traités à la fin de la partie 4.

#### IV. Plan d'actions

Le séminaire de lancement des travaux sur la stratégie à horizon 2030 organisé en octobre 2023 s'est structuré autour de 6 ateliers pour réfléchir sur les principales thématiques de développement identifiées :

- Le développement des partenariats, activités scientifiques, formations
- Le développement des projets
- Le modèle économique
- Les réseaux et partenaires de CODATU
- La communication
- Le management, l'organisation et les ressources humaines.

Chaque atelier a défini un plan d'actions par thématique permettant à l'Association d'agir sur **les 3 axes de sa vision stratégique** présentés plus haut.

## A. Les activités

### 1. Développer les partenariats, activités scientifiques et formations de CODATU

Il est proposé de ne pas rendre les activités scientifiques de CODATU uniquement dépendantes d'un comité scientifique qui réunirait de façon formelle un ensemble fixe de participants. La nouvelle stratégie de CODATU propose plutôt de développer des activités et partenariats scientifiques en synergie avec les activités opérationnelles de CODATU et de fédérer des communautés de chercheurs et d'établissements autour de thématiques transversales et de projets concrets via le Collège 1 (et à l'instar des autres collèges de membres de CODATU).

Une note développe cette stratégie et figure en Annexes. Elle propose deux directions : la réactivation du comité scientifique sous forme de « think tanks » et l'inscription des activités scientifiques dans une perspective systémique par rapport à l'ensemble des activités de CODATU, en privilégiant le lien avec les formations, la rédaction de « *position papers* » (*avis CODATU*), et l'organisation de Conférences Scientifiques.

Un argumentaire pour les membres du Collège I a déjà été travaillé au printemps 2023, et figure également en Annexes et préconise la signature de convention spécifique avec les instituts de formations. Il convient d'y rajouter les informations concernant le RÉMUD et de considérer le fait que seuls les établissements ou les tutelles peuvent être signataires de convention (les laboratoires n'ayant pas d'existence juridique, les conventions seront donc à signer avec les tutelles ou les écoles).

#### **Proposition de mise en œuvre de la vision 2030 pour les partenariats, activités scientifiques et formations**

Objectifs	Actions concrètes	Dates visées	Moyens
<p><b>Renforcer et animer le Collège 1</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des <b>Conventions de partenariat</b> avec des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de la Recherche intervenant sur les thématiques de la mobilité urbaine durable au Sud.               <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Etablir un modèle de « Convention-type » qui pourra être réadapté au cas par cas.</li> </ul> </li> <li>- Organiser <b>des temps d'échange pour rassembler les membres du Collège 1</b> autour de problématiques communes et potentiels projets (par ex : cartographie des formations, Ecole d'été pour jeunes chercheurs, mobilités de jeunes doctorants vers des labos du Sud et du Nord, recherche de financements, activité recherche dans la mise en œuvre du 1% transport urbain si celui-ci se concrétise)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Janvier 2024 : validation d'un argumentaire pour le Collège 1.</li> <li>- Courant 2024 : projets de convention-cadre avec des établissements « proches » : Prodig, ENTPE, ENPC, Université Senghor, AUF, Sciences-Po Rennes, IST Madagascar...</li> <li>- Décembre 2024 : élargissement à d'autres établissements français (IRD ?), internationaux (VREF, UEMI) et du Sud (INAU).</li> <li>- 1<sup>ère</sup> réunion au second semestre 2024 (à caler selon les signatures de Convention)</li> <li>- Rythme bi-annuel à partir de 2025</li> </ul>	<p>Comptabilisé dans les 20% du temps de travail dédié au dev de projets de l'équipe salariée</p> <p>Maintien du compte en banque du RÉMUD pour réponse appel à projets : 500 euros/an (financement via cotisation des membres du Collège 1 ?)</p>
<p><b>Produire de la connaissance ciblée</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Relancer le comité scientifique</b> selon de nouvelles modalités : non plus une « liste de personnes », mais un fonctionnement en think tanks autour de 3 thématiques (Transport Artisanal (TA), marchandises en villes, électromobilité) mobilisant principalement des membres du Collège 1.</li> <li>- <b>Assurer des productions scientifiques</b> à travers :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe de travail « paratruc » pour la thématique TA déjà actif avec Prodig et LAET, 1 réunion/trimestre</li> <li>- Groupe de travail « marchandises en ville » à activer</li> <li>- Groupe de travail « électromobilité » à activer</li> <li>➔ Avoir tous les groupes actifs d'ici fin 2024</li> </ul>	<p>Temps de travail staff Paris / Lyon et bénévoles</p> <p>Appui stagiaire 1 an/thématique niveau M1 ou M2 sur 3 mois : 3 000 euros</p> <p>Budget pour réunir les membres des <i>think tanks</i> 1 fois/an : 3 x 2 000</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation à des Conférences scientifiques nationales ou internationales,</li> <li>• L'organisation d'événements scientifiques (séminaires, ateliers, journées d'études...),</li> <li>• La rédaction ou co-rédaction d'articles scientifiques et <i>positioning papers</i> sur le site de CODATU</li> </ul> <p>- <b>Exploiter les données et valoriser le rôle de l'observatoire de la mobilité urbaine CODATU</b> pour faciliter l'accès aux données collectées par l'équipe sur le terrain</p> <p>- <b>Associer les membres des autres collèges à l'animation de l'activité de l'observatoire de la mobilité</b></p>	<p>- Viser un rythme régulier de participation/organisation d'événements scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 fois/an participation à une Conférence nationale ou internationale (par ex : African Transport research/VREF/Rftm)</li> <li>• 1 fois/an organisation d'un événement (session spéciale dans une conf, journée d'étude ou séminaire en lien avec l'un des think tank)</li> </ul> <p>1 fois/2 ou 3 ans, organisation d'une Conférence scientifique dans le cadre des Conférences CODATU</p> <p>- Benchmark des observatoires existants : Mi 2024</p> <p>- Identification d'une méthodologie pour la construction de l'observatoire de CODATU : fin 2024</p> <p>- Collecte de données en interne : Mi 2024</p> <p>Structuration d'un observatoire CODATU : T4 2024</p>	<p>euros (billets de train et loc salle) = 6 000 euros</p> <p>Participation à des conférences nationales et internationales : 3 000 euros/an</p> <p>Organisation d'événements : 3 000 euros/an</p> <p>Publications (relectures, impression) : 1 000 euros/an</p> <p>Mi temps staff Madagascar</p>
--	---	--	---

<p><b>Alimenter la réflexion prospective au sein de CODATU</b></p> <p><b>Priorité 2</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à des <b>programmes de recherche</b> pour ouvrir des perspectives interdisciplinaires (Climat, résilience, ...)</li> <li>- <b>Saisir les <i>think tanks</i> / Collège 1 1fois/an en amont du séminaire interne</b> pour produire une page sur les grandes tendances du secteur</li> </ul>	<p>Mobiliser les <i>think tanks</i> au T3 de chaque année pour faire un état des connaissances sur chaque thématique (entretien avec un ou plusieurs membres du think tank et rédaction d'une synthèse sur 1 page)</p>	<p>A : responsable de chaque think tank</p> <p>+</p> <p>Temps de travail interne</p>
<p><b>Accompagner la structuration du paysage de la recherche dans les villes du Sud</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Organiser des Ecoles d'été</b> à destination de doctorants pour faciliter la mise en réseau des jeunes chercheurs</li> <li>- <b>Faciliter les échanges entre Etablissements du Nord et du Sud au sein du Collège 1</b> sur des aspects stratégiques (par exemple : développement d'Ecoles doctorales)</li> <li>- Accompagner la <b>création de chaires doctorales sur la mobilité urbaine au Sud</b> (Université Senghor, ENPC)</li> </ul>	<p>Organisation de la prochaine Ecole d'été Printemps 2025 à Alexandrie ? (à prévoir comme 1<sup>ère</sup> activité du Collège 1)</p> <p>A prévoir dans le cadre du Collège 1, échanges à horizon 2025</p> <p>A prévoir dans le cadre du Collège 1, échanges à horizon 2025 et en lien avec les membres du Collège 3</p>	<p>➔ Financements à rechercher (AUF ? 1% transport urbain ?)</p> <p>Temps de travail interne (staff, bénévole)</p> <p>Temps de travail interne ((staff, bénévole))</p>

### **Ressources humaines :**

Outre les ressources humaines existant au sein de l'équipe CODATU et des bénévoles, le développement des activités scientifiques, en particulier la recherche documentaire et bibliographique, production de synthèses, élaboration d'analyses peut s'appuyer sur les dispositifs suivants :

- Recrutement de stagiaires, si possible parmi les établissements avec lesquels CODATU met en place des Conventions (Collège 1) avec budget dédié chaque année ;
- Ateliers professionnalisant pour les étudiants de M2 dans certains établissements, pour faire travailler des groupes d'étudiants sur un sujet donné pendant plusieurs semaines avec un rend final ;
- Recrutement de doctorants par le biais de thèse CIFRE

### **Priorisation des objectifs**

A partir de la mise en œuvre proposée dans le tableau ci-dessus, il est proposé à court terme de prioriser les actions suivantes :

- Mise en place de Convention de partenariats avec des établissements d'enseignement et de recherche (à court terme sont prévues : AFTRAL, ENPC, Université Senghor, ENTPE, Université Gustave Eiffel...)
- Refonte du Collège 1, organisation d'une réunion au cours de l'année 2024 pour identifier une première action commune
- Poursuite des activités de production scientifique de CODATU :
  - o publication (publication dans 2 revues scientifiques en 2024 à partir d'événements scientifiques organisés ou co-organisés par CODATU),
  - o participation à une conférence internationale (African Transport Research en Mars 2024),
  - o animation des *think tanks* (projet paratruc pour le think tank TA)
  - o rédaction de position papers pour le site de CODATU (TA, mobilité électrique...)
- Construction des observatoires CODATU (de la mobilité urbaine en Afrique, de la déclaration de Dakar), avec les représentants des autres collèges.

### **ANNEXES :**

- Stratégie scientifique de CODATU
- Pourquoi devenir membre de CODATU ou avoir une convention de partenariat avec CODATU pour un établissement de formation et de recherche ?

## 2. Structurer le développement de projets / les zones d'intervention

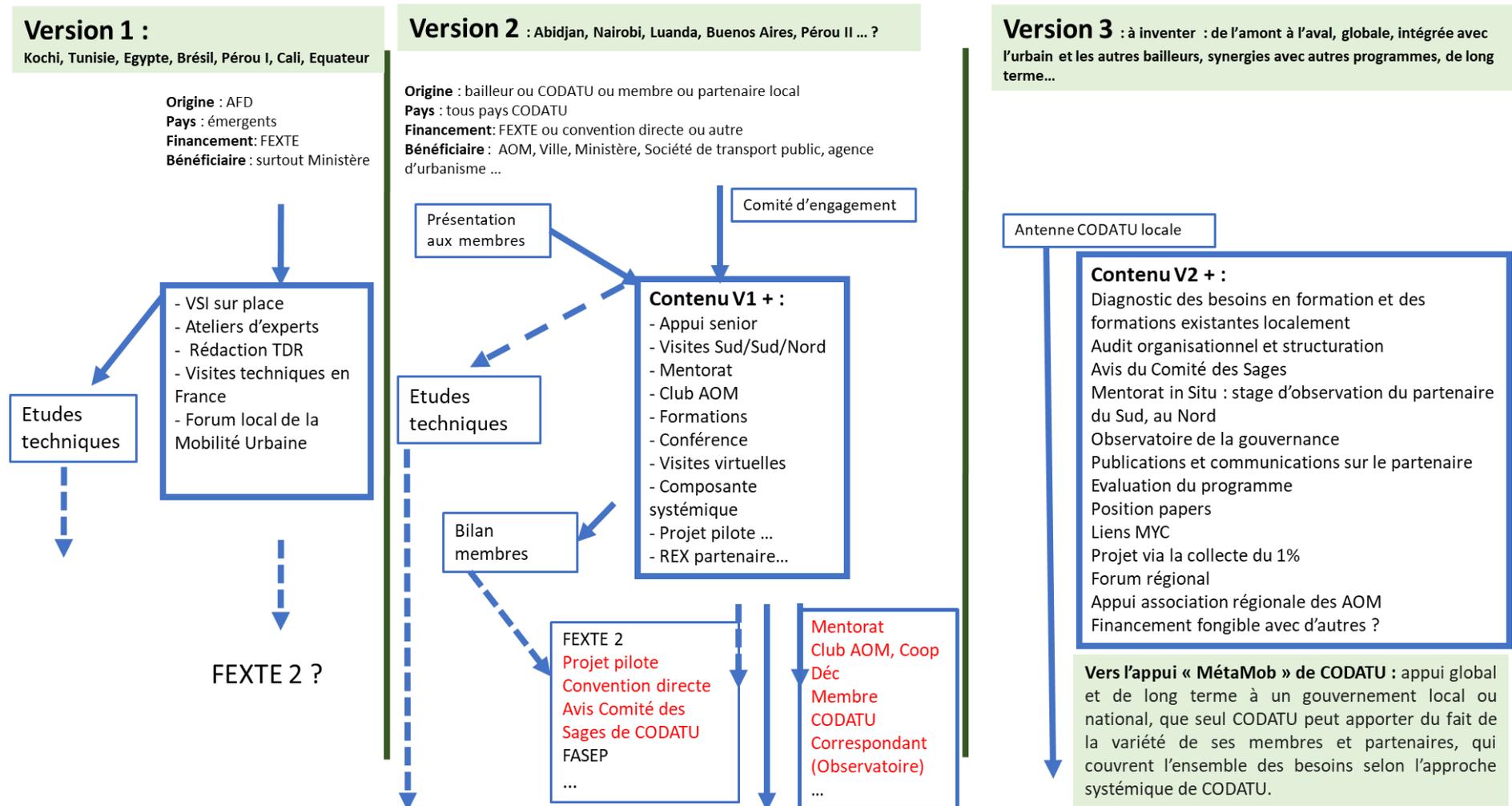
Pour augmenter l'impact de CODATU, les actions proposées sont les suivantes :

- Rester focalisé sur l'objectif de l'association : la mobilité urbaine (et périurbaine) soutenable mais en élargissant :
  - le concept à l'ensemble des leviers d'action, y compris les modes actifs ou la forme urbaine par exemple, sur lesquels l'association était peu présente
  - les zones géographiques, par sélection de zones stratégiques où CODATU peut avoir une valeur ajoutée
  - les méthodes, par exemple avec les visites techniques Sud-Sud, ou les projets pilote démonstrateurs
  
- Pérenniser notre présence sur les zones d'intervention régulière, de manière à développer une véritable représentation locale en capacité de développer des projets (exemple de la Côte d'Ivoire, de Madagascar, du Togo, du Pérou...)
  
- Privilégier les partenariats avec des villes, sans négliger les villes moyennes où la croissance de la population est souvent la plus forte
  
- Initier ou intégrer des projets gagnant-gagnant Nord-Sud (exemples du Méga-retrofit de Bus entre l'Europe et l'Afrique, ou l'école internationale de formation aux métiers du transport urbain)

L'avenir de l'association CODATU repose en grande partie sur sa capacité à développer et maintenir dans le temps un portefeuille de projets étoffé. Pour cela, l'association doit structurer le développement de projets et pérenniser sa présence dans ses zones d'interventions. Cet axe de travail se décline selon les objectifs suivants :

- Mobiliser l'équipe (salariés, bénévoles) ET le réseau de CODATU (membres, partenaires) pour faire émerger des projets
- Développer et structurer la réponse aux appels à projet (AP). Concernant les Appels d'Offre (AO), CODATU peut intervenir en sous-traitance à la demande d'un de ses membres, mais garde le principe de ne pas faire concurrence aux acteurs privés et en particulier à ses membres, sauf cas très particulier à justifier et restant marginal dans le budget de CODATU. CODATU cherche plutôt à se positionner comme ensemble, ou acteur des sujets négligés comme le transport artisanal, à faire émerger les projets, et à mobiliser ses membres à chaque fois que possible.
- Organiser des événements « tremplin » pour développer de nouveaux projets
- Pérenniser la présence de CODATU dans ses pays d'intervention
- Faire évoluer le modèle de coopération technique de CODATU (Schéma ci-dessous) et proposer selon les cas un appui plus global, plus adapté et de long terme (qualifié de MétaMob par CODATU).

## Vers une offre CODATU plus complète de coopération technique



Objectifs	Actions concrètes	Dates visées
<p><b>Mobiliser l'équipe et le réseau de CODATU pour faire émerger des projets</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<p><b>Mobiliser l'équipe interne :</b> Partage d'informations et d'idées de développement de projets lors des réunions d'équipe, réunions d'équipe projet et réunions d'équipe terrain, réunions du Bureau, du CA et des Clubs par Collège.</p> <p><b>Mobiliser la relation avec les bailleurs :</b> Prospection auprès de l'AFD (contacts réguliers avec l'équipe MOB, les agences locales AFD, Expertise France). Prospection auprès des autres bailleurs (multilatéraux, bilatéraux et régionaux) en particulier DUE, BAfD, BM. Lors des missions sur le terrain, de Club Affaires spécial bailleurs, des évènements extérieurs, etc.</p> <p><b>Mobiliser la relation avec MYC :</b> Entretenir un dialogue fluide avec l'équipe MYC pour se transmettre des opportunités et avoir une réflexion collective sur des projets à développer. Ex : consulter la banque de projets établi par MYC suite aux PMUDs élaborés (filtrage par coût, géographie, etc.), lien avec les bailleurs (UE, GIZ, KfW, etc.).</p> <p>Evaluer la possibilité d'impliquer CODATU et ses membres dans les programmes de mise en œuvre des PMUDs.</p> <p><b>Mobiliser la relation avec les membres et les partenaires de CODATU :</b> Prospection auprès des partenaires locaux (bénéficiaires des activités CODATU) pour identifier des besoins, des projets et des partenaires (ex : un ministère identifie un projet de restructuration d'un réseau de bus dans une ville secondaire avec un bailleur déjà présent).</p>	<p>Comptabilisé dans les 20% du temps de travail dédié au développement de projets des Chef.fes de projet A partir de 2024 et maintenu dans le temps</p> <p>A partir de 2024 et maintenu dans le temps</p> <p>A partir de 2024</p> <p>A partir de 2025</p>

	<p>Prospection auprès des membres du 3<sup>ème</sup> Collège de CODATU (professionnels du secteur) : <i>Cf Objectif « Développer et structurer la réponse à AP »</i></p> <p><b>Utiliser les outils</b> dédiés au suivi du développement de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alimenter et consulter le <b>tableau de suivi des projets</b> CODATU</li> <li>- <b>Créer et alimenter un tableau</b> qui répertorie par zone géographique les acteurs membres, partenaires ou potentiels partenaires de CODATU afin d'identifier des <b>synergies possibles</b> et <b>développer des projets</b>.</li> </ul>	
<p><b>Développer et structurer la réponse aux appels à projet (AP)</b></p> <p><b>Priorité 2</b></p>	<p><b>Structurer la réponse à AP en interne et consolider les outils</b> pour répondre (présentation de CODATU avec sa stratégie et ses valeurs, références actualisées de CODATU en 3 langues, CV actualisés de l'équipe en 3 langues, tableau de suivi des AP, etc.)</p> <p><b>Engager un prestataire de service ou un bénévole</b> chargé d'identifier des <b>opportunités d'AP idoines au positionnement de CODATU</b>, et d'accompagner l'équipe CODATU dans la sélection de ceux auxquels répondre (via le Comité d'engagement), et dans la préparation des réponses.</p> <p><b>Former l'équipe CODATU à la réponse à AP</b> (élaborer un plan de travail, une méthodologie, constituer une équipe, etc.).</p> <p>Poursuivre et consolider la <b>collaboration avec l'équipe MYC</b> pour identifier des AP et y répondre.</p> <p>Solliciter <b>l'appui des partenaires et membres de CODATU</b> pour transmettre l'information d'AP pertinents pour CODATU, ou pour qu'ils sollicitent CODATU en tant que sous-traitant sur les AO auxquels ils répondent, ou pour monter des projets particuliers en partenariat avec CODATU.</p>	<p>Salariés sur temps de travail de développement de projet, bénévole ou BE membre de CODATU D'ici fin 2024</p> <p>S2 2024 ?</p> <p>S2 2024</p> <p>A partir de 2024</p> <p>S2 2024</p>

<p><b>Organiser des évènements « tremplin » pour développer de nouveaux projets</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<p><b>Continuer les conférences internationales</b>, la prochaine ayant lieu en 2025, sous une forme ambitieuse et renouvelée</p> <p>Organiser des <b>forums régionaux</b> (Amérique Latine en collaboration avec Transdev en 2025 ? Méditerranée en collaboration avec la Métropole Aix-Marseille-Provence ?)</p> <p>Pour chaque évènement,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En amont, définir les <b>objectifs généraux et internes</b> pour CODATU : avoir de la visibilité, consolider, étendre et animer les réseaux, identifier des opportunités de projets et partenariats.</li> <li>- En aval, faire le <b>suivi des pistes de projets et partenariats</b>. Dans un premier temps, rédiger un compte rendu avec une personne responsable de chaque axe à développer, puis faire le suivi via le tableau de suivi des projets, et le tableau de suivi des membres et prospects.</li> </ul> <p>Outils à utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En début d'année, établir un <b>calendrier des évènements et activités de CODATU</b>, intégrant les infos sur le calendrier des partenaires (MYC, EC+, AUMA, DUE, AFD, BAfD...), puis l'actualiser régulièrement et le partager avec les membres et l'équipe MYC pour trouver des synergies.</li> </ul>	<p>Action transversale avec tous les groupes de travail. Budget spécifique conférence 100 k€ approx.</p> <p>2024 – 2025</p> <p>2024 – 2025</p>
<p><b>Pérenniser la présence de CODATU dans ses pays d'intervention</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<p>Renforcer la <b>mission de prospection de l'équipe terrain</b> de CODATU</p> <p>Identifier des <b>correspondants CODATU dans nos pays d'intervention</b> (actuels ou passés), assurer un échange régulier avec eux, renforcer leur mission de prospection, et les associer aux activités et réseaux de CODATU selon leur profil (Club AOM, Club Affaires, Club bénévoles, forum, atelier d'une coopération technique, etc.) et/ou <b>développer dans certains pays des antennes CODATU permanentes</b> (exemple de Madagascar), quand le portefeuille d'activité est suffisant, chargées d'identifier localement des pistes de projet</p>	<p>2024 - 2027</p> <p>2024 – 2027</p> <p>De l'ordre de 20 000 euros / an</p>

<b>Faire évoluer le modèle de coopération technique de CODATU (Schéma ci-dessus) et proposer selon les cas un appui plus global, plus adapté et de long terme</b>	<p>Dans la mesure du possible, monter les nouveaux projets selon le modèle 3 des coopérations techniques de CODATU</p> <p>Organiser des missions de prospection de haut niveau sur le terrain et proposer la version « METAMOB » d'accompagnement de CODATU (exemple du Bénin)</p>	<p>A partir de 2024 De l'ordre de 20 000 euros / an</p> <p>A partir de 2024 et 1 ou 2 fois par an</p>

### 3. Membres, vie associative, réseaux et partenariats

Le caractère unique au monde de CODATU, et sa pertinence de plus en plus reconnue, réside en grande partie dans sa nature associative de regroupement de l'ensemble de l'écosystème des acteurs de la mobilité : autorités organisatrices et leurs groupements, villes et métropoles, au sein du 2<sup>ème</sup> Collège ; professionnels du secteur, dans le 3<sup>ème</sup> Collège ; universités, chercheurs, centres de formation dans le 1<sup>er</sup> Collège ; bénévoles et passionnés du sujets dans le 4<sup>ème</sup> Collège ; autres acteurs associatifs dans le 5<sup>ème</sup> Collège ; Avec l'augmentation du nombre de membres à l'international et des projets, l'intensification de la vie associative est un véritable défi mais aussi une immense opportunité. Beaucoup reste à faire pour véritablement tirer profit de la richesse que représente le réseau CODATU comme appui aux villes du Sud. Il s'agit de positionner CODATU comme un acteur stratégique au centre du système des acteurs de la mobilité urbaine à l'international, et donc en capacité d'avoir de l'influence aux niveaux locaux, nationaux et à l'international, comme ce fut le cas avec le lancement de *MobiliseYourCity* à la COP 21 ou avec la déclaration CODATU de Dakar en 2022.

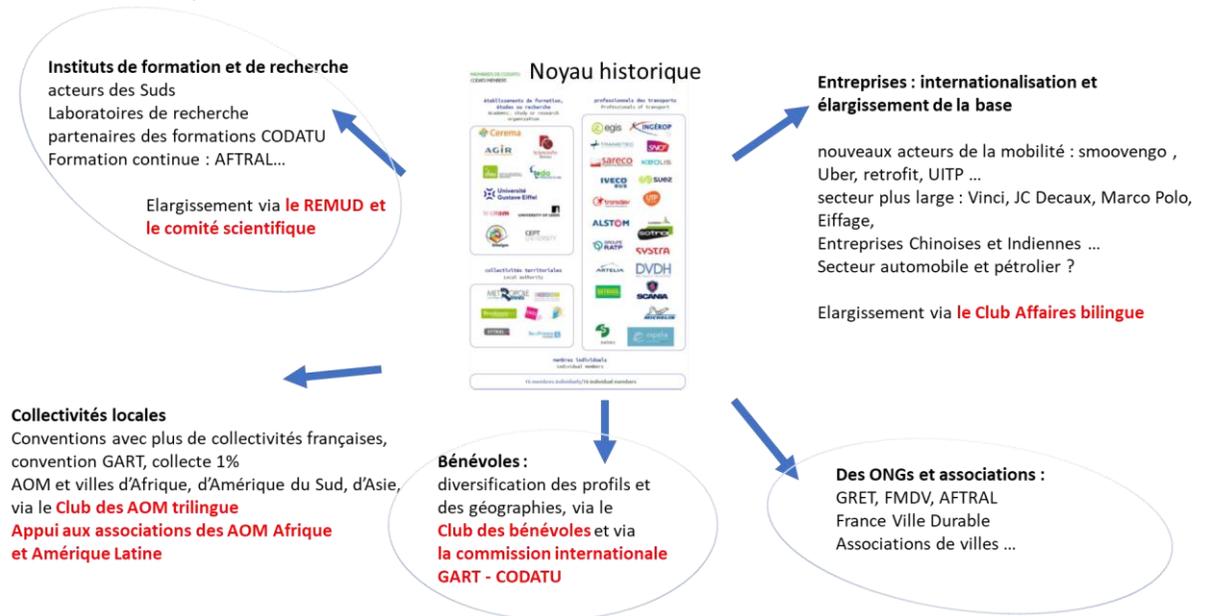
Les actions suivantes ont été identifiées pour aller dans ce sens :

- Renforcer la vie associative par le développement des « Clubs » par Collège (Club des AOM, Club Affaires, Club des bénévoles, Réseau des acteurs universitaires ...)
- Elargir et internationaliser la base des membres, suivant des critères à préciser mais basés notamment sur les valeurs fondamentales de CODATU
- Identifier et renforcer des relais locaux
- Connaître les initiatives et projets significatifs au Sud qui ne sont pas aujourd'hui dans les radars de CODATU et ses membres
- Renforcer plus directement les compétences des acteurs du Sud
- Développer et fidéliser les membres villes du Sud (Collège 2) et développer des partenariats avec des associations de villes (nationales comme l'Association des Maires des Grandes Villes de Madagascar, ou régionales comme l'Association Africaine des AOM)
- Développement des partenariats bien choisis avec une méthode par type d'acteurs

**Objectif(s) visé(s) :**

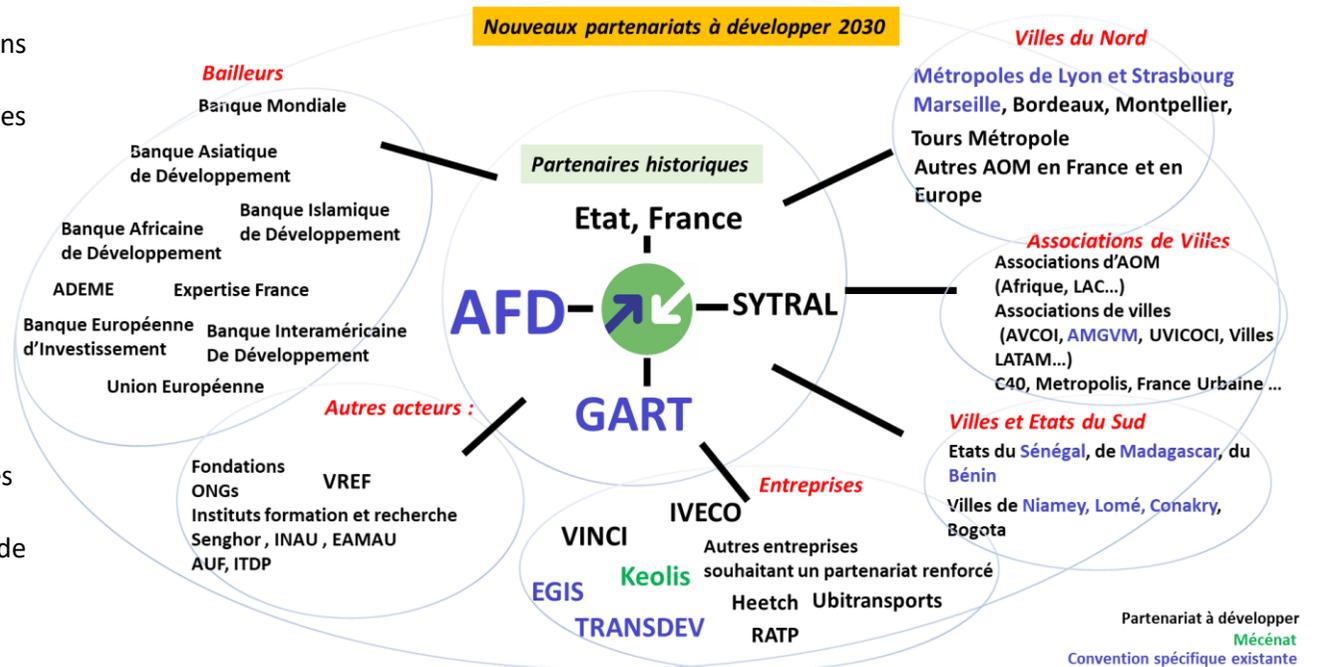
1. **Consolider les relations avec notre réseau existant**
  - o Collège 1 : Développer les partenaires et activités scientifiques de CODATU
  - o Collège 2 : Appui aux associations des AOM Afrique et Amérique Latine
  - o Collège 4 : Développer le Club des bénévoles
  - o Créer un poste de développement et suivi des partenaires et membres
  - o Point focal stratégique CODATU pour renforcer la relation avec les partenaires de MYC
  
2. **Multiplier et diversifier nos membres et partenaires selon des critères stratégiques**
  - o Définir nos critères (internationaux, partage des valeurs CODATU, complémentarité des compétences, etc.)  
Cartographier le réseau international des acteurs de la mobilité urbaine dans les pays en développement, et y positionner CODATU
  - o Ouvrir notre réseau à d'autres types de membres et partenaires en fonction des besoins opérationnels (institutions financières, partenaires techniques, etc.)
  - o Créer un poste de développement et suivi des partenaires et membres
  
3. **Devenir un réseau véritablement international**
  - o Internationaliser nos instances
    - Prévoir traduction simultanée lors de nos instances
    - Formation en langue pour les membres actifs
  - o Rendre trilingue le Club des AOM (collège 2) et bilingue le Club Affaires (Collège 3)

## CODATU: une association fondée sur des membres internationaux ... à multiplier et à diversifier



- Prévoir traduction simultanée lors de nos instances
  - o Faciliter les adhésions des structures du Sud (Faciliter les paiements internationaux ou les rendre gratuites ou les inclure dans des conventions)
  - o Montrer des bonnes pratiques internationales sans promouvoir un modèle en particulier
    - Catalogue de Visites Techniques proposant des destinations Sud-Sud et Nord-Sud
4. **Diversifier nos sources de financement**
- o Mettre en œuvre le dispositif 1% Transport dans le cadre de coopérations décentralisées auprès des AOM ou comme mutualisation par CODATU auprès de projets identifiés par CODATU
  - o Identifier et rechercher les prospects de nouveaux membres et partenaires financiers
  - o Fidéliser de nouveaux membres et partenaires financiers parmi les prospects identifiés.
  - o Faire de la veille pour recenser les opportunités de financement des financeurs potentiels

## Un réseau global de partenaires





	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désigner un <b>point focal stratégique</b> (+ un suppléant) CODATU pour renforcer la relation avec les partenaires de MYC (contribution aux 2 COPIL MYC annuels)</li> </ul>	<p>Dès janvier 2024 pour finalisation en avril 2024</p> <p>S2 2025</p> <p>S1 2024</p>	<p>/</p> <p>Entre 60 et 80K€ / an</p> <p>Temps de travail alloué si tâche attribuée à un salarié</p>
<p><b>Multiplier et diversifier nos membres et partenaires selon des critères stratégiques</b></p> <p><b>Priorité 2</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Définir nos critères</b> (internationaux, partage des valeurs CODATU, complémentarité des compétences, etc.) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographier le réseau international des acteurs de la mobilité urbaine dans les pays en développement, et y positionner CODATU</li> </ul> </li> <li>- <b>Ouvrir notre réseau</b> à d'autres types de membres et partenaires en fonction des besoins opérationnels (institutions financières, partenaires techniques, etc.)</li> <li>- Créer un <b>poste de développement et suivi des partenaires et membres</b> (ou via le Club des bénévoles ?)</li> </ul>	<p>S2 2024</p> <p>En continu</p> <p>S2 2025</p>	<p>Temps de travail alloué</p> <p>Temps de travail alloué</p> <p>(Idem action de l'objectif 1) Entre 60 et 80K€ / an</p>

<b>Devenir un réseau véritablement international</b>  <b>Priorité 1</b>	<b>- Internationaliser nos instances :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévoir traduction simultanée lors de nos instances (Contrat cadre?)</li> <li>○ Formation en langue pour les membres actifs</li> </ul>	S1 2025	Budget interprétariat simultané 850 €/ jour TTC (ou autre solution à étudier)
		S1 2025	Abonnement application type Babel : 72€ / an et par personne
	<b>- Rendre trilingue le Club des AOM (collège 2) et bilingue le Club Affaires (Collège 3)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévoir traduction simultanée (Contrat cadre?)</li> </ul>	S1 2025	Budget interprétariat simultané 850 €/ jour TTC (ou autre solution à étudier)
	<b>- Faciliter les adhésions des structures du Sud</b> (Faciliter les paiements internationaux)		Temps de travail alloué
	<b>- Montrer des bonnes pratiques internationales</b> sans promouvoir un modèle en particulier <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Catalogue de Visites Techniques proposant des destinations Sud-Sud et Nord-Sud</li> </ul>	S2 2024	0€
	En continu	Temps de travail alloué	
	S2 2024 puis alimentation du Catalogue une fois/an		

<p><b>Diversifier nos sources de financement</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Identifier et rechercher les prospects de nouveaux membres et partenaires</b></li>   <li>- <b>Fidéliser les membres et partenaires</b> parmi les prospects identifiés. <ul style="list-style-type: none"> <li>o Personnaliser la relation avec certains membres</li> <li>o Assurer les services pour les membres CODATU</li> <li>o Assurer un meilleur suivi des membres CODATU</li> </ul> </li>   <li>- Faire de la <b>veille</b> pour recenser les <b>opportunités de financement</b> des financeurs potentiels</li>   <li>- Mettre en œuvre le <b>dispositif 1% Transport dans le cadre de coopérations décentralisées ou mutualisation auprès des AOM</b></li> </ul>	<p>S1 2025</p> <p>S1 2025</p> <p>S2 2024</p>	<p>A : Chargé de "développement et suivi des partenaires et membres" C : Équipe et Bureau Temps de travail alloué</p> <p>A : Chargé de "développement et suivi des partenaires et membres" C : Bureau et Équipe Temps de travail alloué</p> <p>Cheffe de projet et appui des bénévoles en relation avec les élus locaux</p>

## B. Les moyens

### 1. Définir le modèle économique

Les objectifs du groupe de travail « Modèle économique » ont été d'identifier des leviers pour :

- Diversifier les financements
- Pérenniser les sources de financement

#### Les grands principes proposés :

- Intégrer dans nos budgets un pourcentage pour le financement du développement
- Intégrer dans nos budgets un pourcentage couvrant les risques et les aléas des projets
- Pérenniser un fonds de roulement pour CODATU
- Renforcer les liens avec les collectivités territoriales
- Intégrer les coûts de structure dans les prix journaliers
- Définir un modèle économique par type de positionnement (par type d'activités)
- CODATU reste à but non lucratif et ne réalise pas de profit
- S'interdire de faire des activités à perte sauf actions spécifiquement identifiées à forte valeur ajoutée en lien avec l'ADN de CODATU
- Actualiser les prix journaliers annuellement

Selon les principes définis, les actions proposées par le groupe de travail auront pour objectif de :

- Diversifier et pérenniser les financements (incluant la fidélisation de nos membres)
- Garantir le financement pérenne du fonctionnement interne du siège et des antennes locales
- Assurer le financement du développement (prospection)
- Distinguer les activités financées par un partenaire extérieur des activités non financées et mieux valoriser les activités non financées (exemples : mission exploratoire réalisée à la demande d'un Maire, sur fond propre de CODATU ; ou conseil apporté par le comité des sages)



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Optimiser la trésorerie par des placements sécurisés</b> (définir un plafond de trésorerie pour les placements)</li> <li>- <b>Elargissement des membres</b> (BTP, grand international...) ? Mettre en place un groupe de travail pour une réflexion méthodologique sur l'élargissement à d'autres types d'acteurs</li> <li>- Faire les démarches nécessaires pour <b>être reconnus et accrédités par l'UE</b> afin de bénéficier de financements en gré à gré, notamment via Expertise France</li> </ul>	<p>En cours</p> <p>1er trim 2024</p> <p>fin 2024</p> <p>1er Trim 2025</p>	
<p><b>Garantir le financement pérenne du fonctionnement interne du siège et des filiales</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir et garantir le <b>montant du fonds de roulement</b> couvrant 1 an de charges fixes</li> <li>- Dans les budgets des projets, <b>prévoir un pourcentage des aléas</b> qui sécurise les augmentations et inflations de prix et prévoir une clause de sauvegarde revoyure dans les conventions</li> </ul>	<p>1 sem 2024</p> <p>Début 2024</p>	
<p><b>Assurer le financement du développement (prospection)</b></p> <p><b>Priorité 2</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir un budget annuellement pour <b>financer le développement</b> (Prospection)</li> <li>- <b>Recrutement d'un développeur de projets</b> dont le poste s'autofinance</li> <li>- Monter une <b>équipe de bénévoles</b> qui s'occupe du <b>développement de projets</b></li> </ul>	<p>début 2024</p> <p>2e sem 2025</p> <p>1 trim 2024</p>	<p>dép : 10000 €</p>

	- Conserver le pourcentage du temps des chefs de projets pour faire du développement de projets	début 2024	
<b>Distinguer les activités marchandes des activités non-marchandes</b>  <b>Priorité 2</b>	- Distinguer dans le budget de CODATU le <b>montant affecté aux actions financées par les fonds propres CODATU</b> , reclasser les <b>activités</b> de manière précise entre <b>activités financées et non financées</b> et mieux les valoriser dans le modèle économique de CODATU	1e sem 2024	voir budget com

## 2. Communication

En préambule de la définition des objectifs et du plan d'actions de communication de CODATU, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que CODATU a connu, en 2023, une avancée significative en termes de communication.

En effet, jusqu'à présent, CODATU ne disposait pas réellement de service communication. La communication était assurée par les membres de l'équipe, en plus de leurs fonctions. De plus, CODATU disposait d'un site web vieillissant.

2023 a marqué un renouveau avec la création d'un poste dédié intégralement à la communication, la création d'un nouveau site web, le développement des réseaux sociaux, l'ouverture d'une chaîne Youtube ...

Avec la définition de la nouvelle stratégie à Horizon 2030, le volet communication est devenu incontournable !

### Les grands objectifs :

- Renforcer notre notoriété
- Changer de positionnement : Passer de l'association française à l'ONG internationale
- Devenir le référent national et international de la mobilité urbaine durable
- Attirer de nouveaux talents
- Développer le sentiment d'appartenance (communication interne)

Le volet « communication » est le seul qui ne présente pas de priorisation, vu que tous ses objectifs sont interconnectés et liés.

Objectifs	Actions concrètes	Dates visées	Moyens
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le <b>management digital</b></li> <li>- Suivre la <b>maintenance du site web</b></li> </ul>	<p>Dès 2024</p> <p>Dès 2024</p>	<p>Chargée de communication qui garantit la mise à jour et la publication périodique des articles dans le site web et la newsletter</p> <p>360€ / an</p>

<b>Renforcer notre notoriété</b>	<p>- Être davantage <b>présent sur les réseaux sociaux</b></p>	<p>Dès 2024</p>	<p>L'équipe Communication, qui suit les actions de maintenance du prestataire Lundien8 (sauvegardes, mises à jour logicielles, ...)</p>
	<p>- Développer <b>l'image de marque de CODATU</b> : CODATU devient une marque à part entière, avec une <b>nouvelle charte graphique et sonore</b></p>	<p>Dès 2025</p>	<p>Chargée de communication en collaboration avec l'équipe terrain (cheffes de projets et VSI), par la publication de minimum 3 posts par semaine ; 1000€ HT pour faire appel à un graphiste</p>
	<p>- Créer le statut « <b>d'Ambassadeur CODATU</b> » avec le « <b># CODATU Ambassador</b> » et tout l'univers graphique associé. Un ambassadeur CODATU est une personnalité reconnue de l'univers de la mobilité urbaine durable, qui a une forte communauté et qui pourrait partager nos publications et nous apporter de la visibilité sur les réseaux sociaux.</p>	<p>Dès 2024</p>	<p>Valoriser tout ce qui constitue l'image de CODATU : mise en avant de la charte graphique, des valeurs CODATU, etc. Consulter et engager ponctuellement un graphiste et un créatif pour créer un code graphique spécifique et audio pour nos brochures, nos posts, nos newsletters, notre chaîne Youtube ; 2000€ HT par an</p>
		<p>Dès 2025</p>	<p>L'équipe Communication, par la mise en place de contrats de partenariats, comprenant éventuellement des dédommagements auprès de particuliers. 1000€ / an</p> <p>L'équipe Communication, par la constitution d'un fichier presse et invitations à déjeuner de journalistes ou invitations sur des événements</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les <b>relations presse</b></li> <li>- Développer des <b>partenariats</b> avec des médias</li> </ul>	Dès 2024	L'équipe Communication, par le développement de contacts privilégiés avec des journalistes et les représentants des médias
<b>Passer de l'association française à l'ONG internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le discours, présenter CODATU comme une <b>ONG internationale</b></li> <li>- Développer un <b>réseau de médias / journalistes internationaux</b></li> <li>- Attirer des <b>membres et partenaires internationaux</b></li> <li>- <b>Renforcer le lien avec MobiliseYourCity (MYC)</b> tant au niveau des contenus qu'au niveau des relais communication sur leurs réseaux pour avoir une audience internationale</li> <li>- Développer les <b>posts multilingues</b>, en rédigeant dans la langue du pays concerné par l'actualité</li> <li>- Participer à plus d'<b>événements internationaux</b>, pour être « visibles » à l'échelle internationale</li> </ul>	<p>Dès 2024</p> <p>2025-2026</p> <p>Démarrer le processus dès 2024 et l'étendre jusqu'en 2030</p> <p>Dès 2024</p> <p>Dès 2024</p>	<p>L'équipe CODATU, en faisant respecter ces éléments de langage dans tous les supports</p> <p>L'équipe Communication, par le développement d'un fichier presse spécifique à CODATU et des contacts privilégiés avec des journalistes, en faisant appel à une agence de presse spécialisée. 4000€ HT par an</p> <p>L'équipe Communication, par la création de flyers ou brochures par sujet et dans les différentes langues pour doter les « prospecteurs » de bons outils de communication. 1500€ HT de frais d'édition par an</p> <p>Maintien des points mensuels et des échanges réguliers entre les 2 chargées de communication de CODATU et MYC, poursuite des partages mutuels de publications</p>

	<p>- Présenter <b>d'autres exemples que des exemples français</b>, quand on intervient dans les pays du Sud ou lors de visites techniques</p>	<p>Dès 2025</p> <p>Dès 2024</p>	<p>Chargée de communication en collaboration avec l'équipe terrain (cheffes de projets et VSI), en surveillant la traduction des posts dans toutes les langues (aider éventuellement à la traduction)</p> <p>L'équipe CODATU, en interviewant / sollicitant régulièrement tous les partenaires internationaux</p>
<p><b>Devenir le référent national et international de la mobilité urbaine durable</b></p>	<p>- Au niveau national : devenir le <b>réfèrent des collectivités territoriales</b></p> <p>- Au niveau national : développer le <b>réseau des services communication</b> des partenaires de CODATU</p> <p>- Au niveau international : inciter les partenaires et membres à <b>intégrer une rubrique internationale</b> dans leurs outils de communication, afin que nous puissions communiquer sur nos projets et nos zones d'interventions</p>	<p>Dès 2024</p> <p>Dès 2024</p> <p>Dès 2024</p>	<p>En partenariat avec le GART et le réseau AGIR, créer et diffuser auprès des collectivités un fil d'informations réglementaires trimestriel sur les questions de mobilité et de coopération décentralisée</p> <p>Contacteur les services communication des partenaires de CODATU pour organiser des visios régulières afin de traiter des thématiques variées ; 500€ HT par événement (dans le cas de l'organisation d'un rassemblement</p> <p>L'équipe Communication, en produisant des flyers, mailings, communiqués de presse, dossiers et comptes-rendus de réunions projets à transmettre</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au niveau national et international : communiquer sur notre capacité à apporter <b>une expertise internationale</b>, en communiquant + sur tous nos chantiers dans le monde</li> <li>- Poursuivre l'organisation de <b>concours photos internationaux</b></li> <li>- Réaliser <b>un glossaire des termes utilisés par CODATU, en 3 langues</b> (ex : paratransit ; modes actifs ou doux ? Marche ou marche à pied ? mobilité durable ou soutenable ou accessibilité ... ? Ville compacte, ou ville dense, ou autre ? Ville ou aire urbaine ou agglomération ou métropole ... ?)</li> </ul>	<p>Dès 2024</p> <p>Dès 2024</p>	<p>régulièrement à nos partenaires (en s'assurant de la traduction)</p> <p>L'équipe Communication en produisant des communiqués et des dossiers de presse, des publications et en les partageant dans des mailings à destination de nos partenaires et de la presse</p> <p>L'équipe Communication, en mettant en place des contrats de partenariats ; 3000€ HT par concours</p>
<p><b>Attirer de nouveaux talents</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Valoriser notre équipe</b> (permanents, experts, bénévoles)</li> <li>- Mettre en avant <b>les valeurs de CODATU</b></li> </ul>	<p>Dès 2024</p> <p>Dès 2024</p>	<p>L'équipe Communication, à travers les supports de communication de CODATU (brochures, publications sur le site web ou les réseaux sociaux, reportages, portraits, "entrevues CODATU", formations "COD'ACADEMY"...) ; 1500€ HT par an</p> <p>L'équipe Communication, en rappelant plus les valeurs de CODATU dans les différentes publications et les différents supports</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux capitaliser sur les <b>retombées des conférences CODATU</b> pour démontrer l'expertise de CODATU ainsi que toute l'étendue de son champ d'actions</li> </ul>	Dès 2025	L'équipe CODATU, en diffusant davantage les comptes-rendus des différentes sessions, les bilans et les différents éléments phares des conférences
<b>Développer le sentiment d'appartenance (communication interne)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l' « <b>employees' advocacy</b> », c'est-à-dire que les salariés ou membres font la promotion de CODATU, en partageant notamment les publications sur les réseaux sociaux, les valeurs etc.</li> </ul>	Dès 2024	L'équipe CODATU, à travers l'organisation d'un atelier de sensibilisation / communication interne pour donner envie aux salariés (et aux bénévoles et partenaires) de relayer les posts sur leurs comptes personnels des réseaux sociaux
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire évoluer la <b>phrase vocation de CODATU</b>, qui deviendrait « l'étendard » de CODATU</li> </ul>	Dès 2025	L'équipe CODATU, à travers l'organisation d'un atelier de sensibilisation / communication interne. 3000€ HT pour faire appel à un rédacteur

### 3. Management / Organisation / Ressources Humaines

Il est proposé un ensemble d'actions permettant de renforcer la structure organisationnelle de CODATU afin que celle-ci soit adaptée à l'ambition de développement à horizon 2030.

Objectifs	Actions concrètes	Dates visées	Moyens
<b>Améliorer notre fonctionnement interne en clarifiant les objectifs, ambitions, missions et fonctionnement des différents organes de gouvernance institutionnelle et opérationnelle de CODATU pour une gestion "agile"</b>  <b>Priorité 1</b>	Créer un groupe de travail et proposer au bureau et au conseil d'administration <b>une organisation de la gouvernance plus agile</b> et en cohérence avec les activités, le fonctionnement et les objectifs de notre association	Démarrage 15/12/2023 pour proposition mi 2024	Bureau, direction
	- Examiner les impacts et préparer la documentation (statuts, règlement intérieur, livret d'accueil et autres documents internes)	Démarrage le 16/12/2023 pour une finalisation le 30/04/2024	Budget commissaire aux comptes 1200€ et règlement intérieur
	- Obtenir la <b>validation du CA et de l'AG</b> sur la nouvelle organisation et les documents mis à jour	Démarrage le 15/05/2024 pour une mise en œuvre lors du CA et de l'AG 2024	Direction
	- Travailler sur les <b>process internes et les documents internes</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>charte CODATU</b> qui définit <b>nos valeurs et nos critères de choix des membres et des projets</b> que nous souhaitons accompagner : CODATU n'a pas de limite géographique,</li> </ul>	A partir de 2025	Membres du Bureau avec appui de salariés par Collège de membres

	<p>mais une limite en termes de valeurs. Un des critères primordiaux : celui du « mieux-disant »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• règles d'intervention de CODATU</li> <li>• argumentaires d'adhésion à chaque collège</li> <li>• etc.</li> </ul> <p>Organes et comités concernés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Gouvernance Institutionnelle : AG, CA, le bureau exécutif (agile et délégataire du CA), le comité de gouvernance</li> <li>2- Gouvernance opérationnelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Direction CODATU</li> <li>○ Comité des Sages</li> <li>○ Club des AOM</li> <li>○ Club des Bénévoles</li> <li>○ Comité scientifique/ REMUD</li> <li>○ EASMUS</li> <li>○ Club Affaires</li> <li>○ Comité éditorial</li> </ul> </li> </ol>	<p>A partir de 2025 A partir de 2025</p>	
<p><b>Renforcer les liens avec les membres en vue de pérenniser leur adhésion et de développer les partenariats gagnant/gagnant</b></p> <p><b>Priorité 2</b></p>	<p>- Développer <b>un dispositif d'animation pour chaque collège</b> de membres à l'image du club des AOM pour le collège "collectivités" :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour le collège 1: Instituts de formation</li> <li>• Pour le collège 5: ONG</li> </ul>	<p>Dès janvier 2024 pour finalisation en avril 2024</p> <p>Dès janvier 2024 pour finalisation en avril 2024</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désigner <b>un référent bénévole et un référent salarié pour chaque membre et faire un suivi de la relation</b> avec les membres</li> </ul>	Dès janvier 2024 pour finalisation en avril 2024	
<p><b>Mieux structurer la direction administrative et financière</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les <b>tâches consommatrices de temps pour le poste de DGA et à faible valeur ajoutée</b></li> <li>- <b>Déléguer les tâches à faible valeur ajoutée</b> et consommatrice de temps à soit un tiers, soit en interne, après validation comité de gouvernance</li> <li>- Identifier les outils d'optimisation et d'amélioration des tâches administratives et les corrélés avec la liste des tâches et travaux de la DGA</li> </ul>	<p>Dès janvier 2024 pour finalisation en avril 2024</p> <p>Dès septembre 2024 pour finalisation en juin 2025</p> <p>Dès janvier 2024 pour finalisation en décembre 2024</p>	
<p><b>Développer une politique de renforcement des compétences des salariés</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre un place <b>un plan pluriannuel de formation pour chaque salarié</b> en lien avec les besoins de CODATU</li> <li>- <b>Mettre en œuvre le plan de formation défini</b> : trouver les organismes de formation et faire les dossiers de demande de financement</li> </ul>	<p>En cours et tout au long du plan stratégique</p> <p>Dès avril 2024 et tout au long du plan stratégique</p>	<p>Charges patronales CODATU</p> <p>Charges patronales CODATU</p>
<p><b>Clarifier l'organisation propre aux activités marchande et non marchande</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et établir la liste des activités non marchandes et la faire valider par le bureau</li> </ul>	Dès janvier 2024 pour finalisation en juin 2024	Internes-Bénévoles

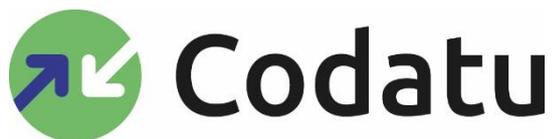
<b>Priorité 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour chaque activité non marchande définir les modalités de fonctionnement et les enveloppes budgétaires annuelles, ainsi que les ressources et faire valider par le bureau avant le CA</li> </ul>	Dès avril 2024 pour finalisation en juin 2024	A définir- Principe sur fonds propres et cotisations adhérents et subventions
<b>Renforcer le management de proximité basé sur la responsabilité, l'autonomie et la performance</b>  <b>Priorité 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de l'entretien annuel d'évaluation, les objectifs personnels et communs du salarié doivent être clairement définis par le responsable hiérarchique et partagés par l'intéressé et font l'objet d'une note de performance</li> <li>- Revoir la grille d'évaluation de façon à la mettre en cohérence avec les postes des intéressés</li> </ul>	Dans le 1 <sup>er</sup> trimestre 2024 pour une finalisation en avril 2024  A partir du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024 pour une finalisation en avril 2025	Direction
<b>Redéfinir l'organisation RH des projets et de la politique salariale de CODATU</b>  <b>Priorité 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger les principes d'organisation et de politique salariale selon les territoires concernés (France / pays en développement et Belgique) sans oublier les modalités de rémunération des prestations courantes et régulières achetées</li> <li>- Adapter la convention collective de CODATU à l'activité de CODATU, ainsi que la politique salariale CODATU</li> </ul>	A partir du 2 <sup>e</sup> semestre 2024 pour une finalisation en avril 2025  A partir du 2 <sup>e</sup> semestre 2024 pour une finalisation en avril 2025	Direction et appui bénévoles  Avocat droit social : 4000€

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revoir la grille des salaires de CODATU pour la rendre plus attractive pour les hauts niveaux et la Direction, mieux prendre en considération la notion variable du salaire, (rapport Perin) et extraire ses incohérences actuelles.</li> </ul>	A finaliser pour fin 2024	
<p><b>Organiser et pérenniser la présence à l'international en créant des antennes/structures stables de dimension régionale véritables relais locaux de CODATU</b></p> <p><b>Priorité 2</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les principes nécessitant la création d'antennes locales et/ou des correspondants locaux selon des critères adaptés et en lien avec le développement des activités</li> <li>- Mettre en place et déployer la(es) structure(s) locales</li> </ul>	<p>A partir du 2<sup>e</sup> semestre 2024 pour une finalisation en avril 2025</p> <p>A partir du 2<sup>e</sup> semestre 2024 et tout au long du plan stratégique</p>	Selon le développement de CODATU sur les territoires
<p><b>Se doter d'outils contribuant à l'amélioration la gestion de CODATU</b></p> <p><b>Priorité 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les besoins en matière de gestion administrative et financière (autre que le logiciel comptable) en les priorisant</li> <li>- Mettre en place les outils, y compris nouveau logiciel comptable</li> </ul>	<p>Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une finalisation en fin 2025</p> <p>Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une finalisation en fin 2025</p>	
<p><b>Créer et faire vivre un « vivier » de profils</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualiser le base de données selon la typologie recherchée: bénévoles, consultant, et autres experts (fichier Excel et/ou Word)</li> </ul>	Dès le 1 <sup>er</sup> semestre 2024 pour une	

<b>Priorité 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire vivre la base de données</li> </ul>	finalisation fin 2024  Dès mi 2024 et tout au long du plan stratégique	
<b>Développer la pratique des langues étrangères pour le personnel et les bénévoles</b>  <b>Priorité 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser parmi le personnel et les bénévoles "actifs" les niveaux de langue de chacun dans une base de données</li> <li>- Inscrire dans le programme de formation, une formation permettant à ceux le désirant et s'y engageant, d'obtenir les rudiments au moins d'une des 2 langues anglaise ou espagnole, pour les débutants et pour ceux ayant déjà un niveau, de l'améliorer en ayant recours à l'utilisation d'applications d'autoformation de type Babel</li> <li>- S'astreindre à ouvrir progressivement nos instances à des étrangers parlant d'autres langues et à garantir à minima une traduction en anglais lorsque nécessaire</li> </ul>	Dès janvier 2024 pour une finalisation en juin 2024  2025  2025	

# ANNEXES

<b>Stratégie scientifique</b>	<b>46</b>
<b>Pourquoi devenir membre CODATU pour un établissement de formation ou de recherche ?</b>	<b>57</b>
<b>Valeurs et enjeux de CODATU</b>	<b>65</b>



## Stratégie scientifique

Proposition de formulation d'une stratégie interne pour développer les activités scientifiques à CODATU

*Date : Septembre 2022*

*Auteurs: Solène Baffi – [sbaffi@CODATU.org](mailto:sbaffi@CODATU.org), Dominique Breuil – [dbreuil@CODATU.org](mailto:dbreuil@CODATU.org)*



## Présentation des activités actuelles

### Etat des lieux

Dès l'origine, CODATU s'est positionné comme une interface entre l'opérationnel et le monde de la recherche pour les questions de mobilité urbaine, en essayant d'adapter les résultats obtenus dans les "villes du Nord" aux contextes des "villes du Sud" ou en aidant au développement de nouveaux concepts. La conférence bisannuelle est l'exemple de cette approche, proposant des sessions techniques et des sessions scientifiques. Cependant la mixité est relative dans la mesure où les participants restent dans leurs sessions, et les contributeurs aux sessions scientifiques n'adhèrent pas à l'association.

Aujourd'hui, force est de constater que les activités scientifiques de CODATU ne sont plus aussi dynamiques qu'elles ont pu l'être historiquement :

- Le conseil scientifique est peu présent dans les activités de CODATU ; il n'est utilisé que pour les conférences bisannuelles, uniquement pour valider les propositions de publication. Ces conférences ne sont pas référencées dans le monde universitaire ce qui en diminue l'intérêt pour les participants potentiels.
- Il n'y a pas de liens entre le Conseil et les formations proposées par CODATU ou dans lesquelles ses permanents interviennent.
- Il n'y a pas de réflexions scientifiques propres portées par CODATU, ou de positionnement sur des sujets sociétaux. Généralement, le rayonnement scientifique de CODATU n'est plus porté par des publications ou activités de recherche.
- Actuellement CODATU compte peu de membres actifs appartenant au milieu de la Recherche. Il n'y a pas de "vie scientifique" au sein de CODATU, pas d'espace d'échanges entre adhérents potentiels, entre permanents et chercheurs. En l'absence de Comité Scientifique permanent, il n'existe plus d'instance au sein de CODATU permettant de rassembler les chercheurs.
- Actuellement, CODATU n'est associé à aucun projet de recherche national ou international. Y compris dans le cadre du projet SOLUTION +, la participation de CODATU concerne essentiellement la conception et la réalisation de formations, et non la mise en place de solutions innovantes.

Malgré cette absence de liens, CODATU reste identifié par de nombreuses institutions ou laboratoires de recherche au niveau international comme un acteur important de la mobilité dans les pays émergents, mais sans donner une image bien nette de son apport au niveau scientifique ou recherche appliquée.

Plusieurs initiatives ont récemment été lancées pour relancer les activités scientifiques de CODATU :

- Le lien avec le laboratoire PRODIG de Paris, au travers de Solène Baffi est en cours de finalisation et devrait ouvrir à des collaborations. Ce lien reste toutefois à consolider.
- Le réseau AUF en cours de création (le RÉMUD) et duquel CODATU est partenaire a pour but de rassembler des laboratoires travaillant dans la mobilité urbaine des pays émergents. A terme, ce réseau a le potentiel pour fédérer des actions communes à condition qu'il obtienne



les ressources nécessaires aux actions et projets collaboratifs que ses membres porteront (MOOC, écoles d'été,...).

## Les réseaux et partenaires scientifiques de CODATU

CODATU bénéficie de relations privilégiées avec plusieurs laboratoires de recherche, institutions et réseaux.

- **World Conference on Transport Research Society**, cette association se réunit tous les trois ans dans le cadre de Conférences internationales dénommées WCTR. Cette association rassemble des chercheurs du monde entier et promeut une recherche multi-disciplinaire avec une vision élargie du transport. Le partenariat avec CODATU se traduit par une présence réciproque des 2 associations lors des Conférences organisées par WCTRS et CODATU, en particulier à travers le Special Interest Group H5 « Urban Transport in Developing Countries » co-animé par CODATU.
- **Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)**. Cette institution regroupe des universités et centres de recherche francophones. Nombre de partenaires scientifiques de CODATU appartiennent également à l'AUF. CODATU et l'AUF ont une convention de partenariat (financement de bourses de Master, du Prix de Thèse, du MOOC Mobilités Urbaines en Afrique) et depuis 2019 CODATU a lancé, à la demande de l'AUF, le Réseau de la Mobilité Urbaine Durable (RÉMUD) pour mettre en place des projets d'échanges scientifiques avec des universités et centres de recherche sur la question de la mobilité urbaine durable.
- **Laboratoire Aménagement Economie des Transports (LAET)**, laboratoire de recherche au sein de l'ENTPE. Ce laboratoire est historiquement l'un des principaux centres de recherche en France sur le transport urbain dans les pays en développement, notamment grâce aux travaux menés par Lourdes Diaz-Olvera, Didier Plat et Pascal Pochet. Les relations entre le LAET et CODATU ont été denses par le passé, et sont réactivées notamment par la présence de Gaële Lesteven au sein du Bureau du RÉMUD.
- **Laboratoire PRODIG**. Ce laboratoire, rattaché à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris-Cité, au CNRS, à l'IRD et à Agro-Paris tech, s'intéresse en particulier aux questions de transport et de mobilité dans les villes du Sud, et en particulier dans les pays d'Afrique francophone (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire) et d'Afrique australe. Des liens existent également entre PRODIG et CODATU dans le cadre des villes d'Amérique latine. Historiquement, plusieurs chercheurs du laboratoire ont été associés aux activités scientifiques de CODATU, les réseaux se recoupent largement en Afrique francophone, et le laboratoire accueille Solène Baffi depuis septembre 2021.
- **Volvo Research & Education Foundation (VREF)**. Le fond Volvo propose depuis plusieurs années un programme Mobility and access in African Cities (MAC) dont le but est de financer des activités de recherche sur la mobilité urbaine dans les villes d'Afrique subsaharienne. Les activités de VREF portent essentiellement sur le financement de chercheurs africains, et la mise en place de plateformes d'échange pour les chercheurs africains. VREF est principalement présente en Afrique anglophone. Des complémentarités sont observées avec CODATU, et se



matérialisent pour l'instant par le financement de la mobilité de chercheurs VREF lors de la SMDC.

Autres institutions et réseaux « proches » de CODATU : Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (laboratoire LVMT), Sitrass, TRB, CEREMA, Université Gustave Eiffel,...

## Intérêt de redévelopper les activités scientifiques au sein de CODATU

Face au constat du ralentissement des activités scientifiques de CODATU au cours des dernières années, il est proposé de relancer ces activités en considérant les intérêts suivants :

- **Identité de CODATU.** Les activités scientifiques sont une composante historique de CODATU et pour nombre d'acteurs, elles font partie de « l'ADN » de l'association. Cet héritage permet également de distinguer aujourd'hui l'activité de CODATU d'autres structures comme les bureaux d'études qui agissent parfois sur des périmètres semblables à celui de CODATU. La dimension scientifique de CODATU confère par ailleurs une identité originale à l'association, qui peut être capable de faire valoir un positionnement sur des sujets de société.
- **Valeurs de CODATU.** Les activités scientifiques apportent une distance réflexive – voir critique – aux projets mis en œuvre par CODATU, appréciée aussi bien par les bailleurs que par les bénéficiaires des projets et plus généralement par les partenaires de CODATU. Ce recul critique peut dans certains cas être assimilé à un positionnement éthique, en particulier dans le cadre de projets impliquant des financements importants et dont le but est le développement des territoires et des sociétés.
- **Rayonnement de CODATU.** Plus généralement, la participation à des projets scientifiques et le développement d'activités scientifiques au sein de CODATU participe au rayonnement de l'association, en France mais aussi à l'international. En outre, le rayonnement scientifique de CODATU s'étend au-delà des frontières qui existent entre monde anglophone et francophone, en particulier dans des pays où les activités de CODATU sont moins bien connues par ailleurs.
- **Financement de CODATU.** Les projets de recherche peuvent être des sources de financement pour CODATU, aussi bien par la possibilité de prendre en charge dans certains cas du temps de travail (type projet européen comme Solution +), ou par la possibilité d'avoir recours à des appuis de la part de chercheurs. Une autre piste serait l'accueil, au sein de CODATU, de doctorant selon les modalités proposées par les thèses CIFRE (cf paragraphe plus loin).
- **Capitalisation et valorisation des activités de CODATU.** Les interactions entre l'équipe salariée de CODATU et les scientifiques seraient à même de faire émerger les principaux éléments de capitalisation (étape qui reste souvent problématique au sein de l'équipe salariée faute de temps et de moyens) et d'accompagner à la valorisation des connaissances produites dans le cadre des projets de CODATU.



## Elaboration d'une stratégie de recherche

### Proposition de refonte du Comité Scientifique

La première activité proposée pour relancer les activités scientifiques de CODATU consiste à refondre le Comité Scientifique, auparavant dénommé « Comité Scientifique et Technique Permanent ». Celui-ci rassemblait une vingtaine de scientifiques et spécialistes des transports urbains à l'échelle internationale, et se réunissait régulièrement. Il est désormais proposé de faire évoluer aussi bien l'organisation que le fonctionnement de ce comité, pour qu'il soit plus en adéquation avec les projets de CODATU.

#### Thématiques proposées

De nouveaux paradigmes, comportements, concepts sont apparus modifiant assez profondément l'approche de la mobilité urbaine et générant des problématiques nouvelles sur lesquelles il n'y a pas encore beaucoup de travaux prospectifs concernant les pays émergents. Les publications proposent bien souvent des analyses statistiques du passé (récent) sans de véritables projections réalistes sur le futur, souvent par manque d'approche holistique du contexte urbain dans lequel se situe la mobilité et/ou du fait de formalisations mathématiques trop simplificatrices.

CODATU a donc toute sa place dans une approche plus pragmatique apportant au monde scientifique une connaissance appliquée des problématiques et permettant ainsi d'adapter ou de questionner des concepts (par exemple à la mode, comme la « ville du ¼ d'heure ») et théories aux contextes locaux forts différents les uns des autres.

Les demandes de nos partenaires et relations au travers des assistances techniques, des coopérations et dans des projets identifient plusieurs domaines d'innovation/recherche qui pourraient être la base de collaboration entre CODATU et des équipes de recherche :

- Le transport informel et artisanal, déjà très présent dans le périmètre des actions CODATU et de certaines collaborations mais envisagé dans une optique état des lieux plutôt qu'avec un recul/approche scientifique et perspectives ;
- Le genre, sujet très important dans les pays émergents qui est la préoccupation de nombreux acteurs/décideurs internationaux et nationaux mais en réalité souvent mal abordé avec des solutions ponctuelles et souvent peu pérennes par manque de vision et de méthodologie sur le long terme
- Les technologies et plus précisément le numérique et l'électro mobilité qui devraient s'inscrire dans des politiques nationales ou régionales débordant le cadre strict de la technologie concernée (par ex la disponibilité de l'énergie pour l'électro mobilité) et dans tous les cas dans des schémas de déploiement très différents de ceux mis en œuvre dans les villes du Nord ;
- La logistique urbaine qui commence à devenir une préoccupation compte tenu de l'accroissement démographique, de l'augmentation du e-commerce, de la pollution et de l'insécurité engendrée par les livraisons de marchandises (y compris BTP), les artisans et autres services de proximité.
- La gouvernance de la mobilité urbaine, avec une structuration en évolution rapide actuellement par exemple en Afrique sous la forme de nouvelles autorités organisatrices de la



mobilité qui prennent des formes très différentes, plus ou moins efficaces et situées au cœur de l'évolution des politiques publiques urbaines et de la décentralisation.

Dans ces domaines, il existe peu de publications de recherche permettant à des opérateurs d'optimiser leur activité, de transcrire les résultats très théoriques proposés dans des publications dans des applications concrètes, efficaces à la mesure du contexte.

CODATU, par sa connaissance et présence sur le terrain, pourrait être l'un des vecteurs rétablissant ce chaînon manquant, apportant à ses membres du collège des entreprises des approches, méthodes et outils innovants issus de travaux de recherche.

## Objectif

L'objectif du CS est de créer et entretenir une dynamique d'innovation et de prospective pour :

- Alimenter les interventions des personnels de CODATU, permanents ou temporaires (ex FEXTE) et les aider dans leurs actions auprès des partenaires.
- Apporter une vision prospective du développement de la mobilité aux membres de CODATU.
- Accompagner la formulation de positionnements originaux et construits sur des questions et enjeux de société.
- Développer une évaluation et un retour critique sur les politiques publiques de mobilité et de l'aide au développant pur permettre un retour réflexif de l'association sur ses activités.

Composé de membres bénévoles, il doit être un lieu d'échanges **interdisciplinaires** regroupant des scientifiques de tous les domaines de la mobilité et d'ancrages territoriaux différents afin d'avoir une vision globale des interrelations entre leurs composantes.

Dans un premier temps, il est proposé de restreindre le comité scientifique à des chercheurs et enseignants-chercheurs. Dans un second temps, le comité scientifique pourra s'ouvrir à d'autres acteurs du secteur de la mobilité. Dans la mesure où ces acteurs (entreprises, collectivités) bénéficient aujourd'hui d'autres instances de discussion au sein de l'association (Club Affaires, Club des AOM), il est en effet préférable de permettre aux scientifiques (en lien avec l'équipe salariée et le Bureau) de lancer les groupes de réflexion, de déterminer les principaux objectifs et méthodologie avant d'en ouvrir l'audience.

## Organisation

Il est important de préciser qu'en raison de la surcharge de travail que connaissent la plupart des chercheurs et enseignants-chercheurs, et de la nécessité accrue d'inscrire la recherche dans des projets financés avec des procédures de *reporting*, il est désormais difficile de créer un comité scientifique pérenne impliquant une charge de travail chronophage et non-rémunérée pour ses membres (y compris de l'équipe CODATU). Par ailleurs, il ne nous semble pas que ce type d'instance puisse efficacement mettre en œuvre la stratégie scientifique de CODATU. Il est plutôt proposé de faciliter les échanges entre l'équipe de CODATU et des membres de la communauté scientifique autour des thématiques précédemment identifiées dans le cadre d'actions concrètes telles que des productions intellectuelles, des événements ou des projets de recherche.

L'organisation des échanges pourra se faire de façon agile avec l'équipe CODATU, ainsi qu'entre experts issus de la communauté scientifique. Pour cela, il est proposé qu'au quotidien, le fonctionnement



puisse se faire sur le modèle "think tank". Le principe est de constituer un groupe de réflexion sur un axe de recherche validé par le Bureau. Un, ou de préférence deux responsables seront identifiés comme les animateurs chargés de contacter les membres du groupe, d'organiser les réunions, de conduire les discussions et de synthétiser les propositions/ réflexions.

Les livrables de ces think tanks devront être préalablement définis par les animateurs et le Bureau. Ces livrables pourront aussi bien prendre la forme de publications que d'événements publics. Un objectif commun aux différents groupes de réflexion serait la rédaction d'un Policy paper pour clarifier le positionnement de CODATU sur les différents sujets des groupes de réflexion. Ces publications pourront être mises en ligne sur le site de CODATU. Les policy papers pourront également résulter des présentations et échanges qui auront eu lieu lors des Cod'academy sur les thématiques du transport artisanal ou de la mobilité électrique, les intervenants étant pour la majorité issus de la communauté scientifique.

### Rôle du Bureau

Le principal rôle du Bureau sera de valider les axes de réflexion et d'organiser la collaboration ou les échanges entre les think tank car ils auront très certainement des points d'interface. Les résultats des travaux de recherche et livrables réalisés seront présentés au conseil d'Administration. En effet il sera important de confronter les remontées du terrain au travers des membres ou des permanents et les sujets de recherche de différents laboratoires pour déterminer en commun d'une part les thématiques et d'autre part les manières de les aborder.

Le Bureau pourra être un évaluateur des actions menées (cf ci-dessous) et pourra les réorienter en fonction des difficultés ou des opportunités aussi bien de développement scientifique (ex intérêt des labos) ou d'application (ex financières, politiques,... )

Il est impératif qu'au moins un membre du Bureau suive régulièrement les travaux et discussions menés dans les différents groupes de réflexion, et que cette personne puisse avoir une vue d'ensemble des activités scientifiques de CODATU. La personne en charge des activités scientifiques au sein de l'équipe salariée doit également se tenir informée des activités des différents groupes.

### Intérêts des activités de CODATU pour la communauté scientifique

Afin de garantir l'intérêt et l'engagement des chercheurs dans les activités de CODATU, et leur investissement dans le Comité Scientifique, plusieurs modes de collaboration peuvent être envisagés, sur un temps plus ou moins long :

- A travers les projets menés par CODATU sur le terrain (coopérations décentralisées, projets pilotes, FEXTE, etc.) les chercheurs peuvent bénéficier d'un **accès privilégié à une matière scientifique de première main**. Ces projets sont en effet autant de sources d'identification de besoins, des capteurs pour comprendre la situation de la mobilité et les évolutions envisagées, pour lancer des expérimentations (suivre des living lab par exemple) etc ,.... Ils peuvent relayer des demandes d'information, d'analyse,... venant des chercheurs ou des acteurs auprès des décideurs des institutions qu'ils côtoient. Bien sûr, l'ouverture aux chercheurs des projets sur lesquels CODATU est investi doit se faire en bonne intelligence avec les partenaires et en toute transparence.
- Plus intégrés dans une dynamique de recherche les **doctorants CIFRE** peuvent être des acteurs clés dans les relations avec les labos de recherche ; ils peuvent apporter des contributions à



moyen terme dans une réflexion prospective et se situer à l'interface entre les 2 univers recherche/opération. De plus nous pouvons aussi démontrer à nos membres entreprises l'intérêt de prendre chez eux ces doctorants, peut-être à plusieurs (ou de nous les payer si nous les prenons en charge !)

- Les **projets collaboratifs** de type UE sont aussi des lieux de collaboration avec des universitaires ; l'exemple SOL+ peut nous servir de base pour nous intégrer dans d'autres projets au travers desquels nous pourrions alimenter les réflexions. De plus, ces projets nous permettraient d'accueillir des postdocs qui peuvent ainsi apporter une réflexion complémentaire au-delà du projet lui-même. En général plus rapidement opérationnels que les doctorants, ces jeunes docteurs ont la capacité de développer des méthodes ou des outils innovants.

## Inscrire la recherche dans une approche systémique

Les activités scientifiques développées au sein de CODATU ont pour vocation de s'inscrire dans le fonctionnement systémique de l'association.

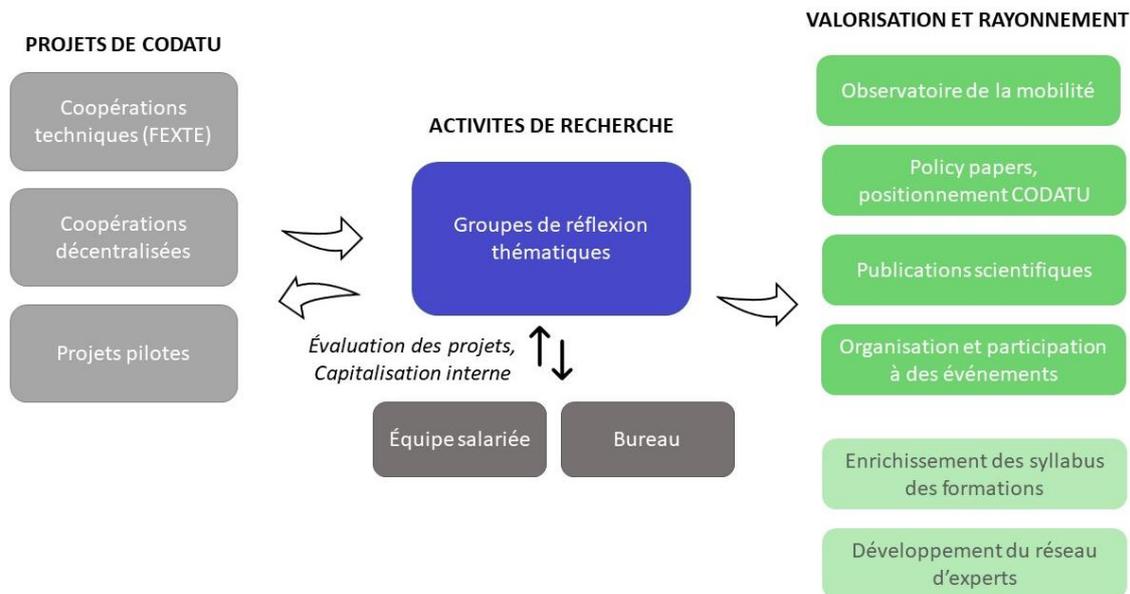
Les activités développées par les groupes de réflexion sont en lien avec les thématiques et objets abordés dans le cadre des projets de CODATU. Ceci est essentiel pour assurer une cohérence entre les différentes activités, pour renforcer la légitimité de CODATU à l'interface entre le monde opérationnel et le théorique, et enfin garantir un accès aux chercheurs à des terrains et des données.

Les productions réalisées par le comité scientifique feront l'objet d'échanges avec le Bureau et l'équipe salariée de CODATU (voire avec le CA), afin de valider les démarches entreprises dans les groupes de réflexion, de faciliter le processus de **capitalisation interne de connaissances** et de permettre une **évaluation interne des projets dans lesquels CODATU est investi**. Jusqu'à présent, l'équipe salariée n'a pas été en mesure de mettre en place ces processus d'évaluation, que ce soit pour questionner l'apport et les résultats des projets dans un contexte de développement, ou pour capitaliser sur une expertise et des connaissances développées en interne. Ce processus d'évaluation/capitalisation pourrait prendre la forme de « moments bistrot » (cf GRET en Annexes) ou *brown bag lunch* pour sanctuariser des moments d'échange réguliers entre l'équipe salariée et certains membres des groupes de travail, sans pour autant alourdir les emplois du temps.

Si les productions sont propres à chaque groupe de réflexion, des **policy papers** pourront être élaborés dans chaque groupe pour clarifier le positionnement de CODATU sur des sujets transversaux et sociétaux. Ces publications pourront être valorisées sur le site internet de CODATU, et donner lieu à l'organisation **d'événements** pour les présenter et les discuter avec une audience élargie. L'accès des chercheurs aux données collectées par les chargés de coopération et les membres du réseau de CODATU permettra par ailleurs d'accompagner la mise en place de l'observatoire CODATU de la mobilité urbaine en Afrique (méthodologie, données à collecter) et de l'enrichir grâce à l'analyse et au traitement des données.

Dans un deuxième temps, les connaissances originales produites dans les groupes de réflexion permettront d'enrichir les modules de formation de CODATU, et les scientifiques pourront également être mobilisés comme experts CODATU si besoin. A partir des données collectées par les chercheurs dans le cadre des projets de CODATU, l'association pourra être associée à la production d'articles scientifiques, permettant ainsi de se réinsérer dans le monde académique par des productions propres.





## Liens avec la formation

Les liens entre les membres du comité scientifique et la formation s'envisagent dans deux sens :

- Pour les **formations organisées par CODATU**, d'une part les résultats des think tanks peuvent nourrir les syllabus et les contenus et les rendre à la fois plus prospectives et plus adaptées aux contextes, d'autre part les membres eux même seront peut-être plus enclins à participer aux formations de CODATU.
- **L'accueil de stagiaires** permet également de traiter des aspects ponctuels, généralement opérationnels sur des durées courtes (entre 2 et 6 mois). Le principal inconvénient est la nécessité d'encadrement pour obtenir de bons résultats. Il serait donc préférable, actuellement, que les stagiaires soient pilotés par des bénévoles plutôt que des permanents CODATU.

En outre, une démarche réflexive sur les activités de formation pourra être engagée en marge des groupes de réflexion thématiques du Comité Scientifique. Cette démarche réflexive porte sur les canaux de formation, de partage de connaissances et de transfert de compétences qui existent hors des formats d'enseignement traditionnels (cours magistraux, formations accréditées). CODATU, dans le cadre de ses activités s'investit particulièrement sur ces questions, notamment dans le cadre des coopérations techniques, en favorisant le transfert d'expertise entre pairs et en particulier entre pays du Sud. Un effort pourra donc être porté sur l'identification des nouveaux canaux de partage de connaissance et transfert de compétences au sein des activités de CODATU, notamment par des exercices d'évaluation qualitative auprès des partenaires.

Plus généralement, cette démarche rejoint un questionnement plus largement porté par la communauté scientifique, en particulier dans les pays du Sud, sur le rôle des instituts de formation et de recherche pour contribuer au développement de la société civile. A travers cette réflexion, CODATU peut donc contribuer à alimenter un débat plus global, tout en soulignant son ancrage dans le monde scientifique et académique. Ces discussions sont par exemple développées dans le cadre des événements organisés par VREF.



## Les Conférences scientifiques de CODATU

Les Conférences scientifiques organisées par CODATU sont historiquement des moments d'échange forts entre les différents réseaux et communautés auxquels CODATU appartient dans le monde de la recherche avec l'ensemble des acteurs de la mobilité dans les villes du Sud (autorités locales, bailleurs internationaux, entreprises, consultants, etc).

Aujourd'hui, plusieurs contraintes complexifient l'organisation des conférences :

- La difficulté à trouver des financements pour organiser un événement relativement couteux. Bien qu'il soit plus aisé d'organiser des conférences scientifiques (lieu de conférence au sein d'universités), l'organisation de ces événements nécessite a minima un temps de travail conséquent ;
- Justification de l'organisation d'événements en présentiel dans un contexte de réchauffement climatique, et alors que des outils informatiques facilitent l'organisation d'événement à distance ;
- Difficultés à faire interagir des acteurs aux intérêts différents, notamment des chercheurs (qui attendent un processus de sélection des communications, une publication d'Actes, etc...) et des consultants, entreprises etc. qui souhaitent davantage communiquer sur leurs projets et leurs activités.

Malgré ces difficultés, qui permettraient de penser qu'une organisation d'événements distanciels serait préférable à l'avenir, nombre d'interlocuteurs (en particulier certains membres et proches historiques de CODATU) sont attachés à la tenue de ces événements en présentiel. Ceux-ci sont en effet considérés comme de rares occasions de voir un public élargi, aux attentes et aux intérêts différents, échanger et débattre autour de projets de développement.

La question du maintien ou non des Conférences CODATU, et des modalités de celles-ci serait à débattre en interne à CODATU (Equipe salariée et Bureau) et avec les membres des groupes de réflexion.

## Financement des activités de recherche

A court terme, les postes de dépense identifiés pour mettre en œuvre la stratégie scientifique de CODATU concerne principalement :

- Le temps de travail de l'équipe, en particulier de la personne en charge des activités scientifiques et des membres de l'équipe salariée qui souhaiteraient s'impliquer dans les groupes de réflexion.
- L'organisation de réunion des Groupes de réflexion. Si le fonctionnement à distance doit être privilégié au maximum, une ou deux réunions par an seront essentielles pour assurer l'activité et le dynamisme du groupe. Idéalement, ces rencontres doivent être organisées en marge d'autres événements, mais un budget propre faciliterait la mise en œuvre des activités des groupes de réflexion. Ce budget pourra être inclus dans les frais de structure de CODATU, dans la mesure où l'animation d'une activité scientifique participe de l'expertise spécifique de CODATU dans le secteur de la mobilité urbaine.



Un budget de 2 000 euros à 3 000 par an et par groupe de travail permettrait dans un premier temps de lancer les premières activités des groupes de réflexion. Ce budget rendrait possible l'organisation d'une ou deux réunions en présentiel chaque année, en prenant en compte la location d'une salle, le repas et les déplacements des membres du groupe de réflexion.

A long terme, les activités de recherche pourront devenir des sources de financement, aussi bien à travers les projets de recherche que des ressources humaines, selon les modalités précédemment énoncées (projets européens, accueil de thèses CIFRE, post-doctorats).





## Pourquoi devenir membre de CODATU ou avoir une convention de partenariat avec CODATU pour un établissement de formation et de recherche ?

- **Devenir un acteur de l'évolution des systèmes de mobilité dans les villes du Sud**, afin de les rendre plus efficaces, plus durables, plus inclusifs, plus économes en énergie
- **Partager et valoriser votre expertise**, celle de votre institution, de ses enseignants-chercheurs et étudiants
- **Développer les collaborations de votre institution au Sud** à travers la participation à des manifestations scientifiques, l'inscription dans un réseau international et l'accès à des opportunités sur le terrain des villes du Sud

## Qu'est-ce que CODATU ?

CODATU est une association de droit français (loi 1901), née de la conférence mondiale sur les transports urbains, organisée à Dakar en 1980. Elle a une vocation internationale et son objectif est de promouvoir les politiques de mobilité urbaine soutenable dans les villes du Sud à travers des actions de conseil, d'assistance technique, de formation, d'animation, d'échanges scientifiques et techniques, ou la réalisation de projets pilotes. Elle s'appuie sur les échanges d'expériences entre les pays en développement et les pays les plus anciennement industrialisés. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le fonctionnement de l'association sur [www.CODATU.org](http://www.CODATU.org)

CODATU est devenue une structure de référence pour conseiller les gouvernements nationaux et locaux des pays en développement en matière de politiques de mobilité urbaine. L'Association intervient actuellement dans des pays comme l'Argentine, le Pérou, la Côte d'Ivoire, le Kenya, l'Angola, la Tunisie, Madagascar, le Sénégal, le Cameroun, le Niger, le Maroc, le Liban, la Colombie etc., avec une représentation sur place dans les 7 premiers cas. Elle est officiellement partenaire stratégique de l'Agence Française de Développement, mais intervient aussi pour la Banque Mondiale, la GIZ, ou de



nombreux Ministères en charge des Transports, ou villes du Sud. CODATU participe également à des projets européens de grande envergure, tels que les projets SolutionsPlus (H2020) et Interreg MED.

La valeur ajoutée de CODATU provient de sa capacité unique à mobiliser à la fois un réseau de bénévoles (en général d'anciens élus locaux ou experts des transports urbains), de consultants et spécialistes issus des structures membres, de volontaires, d'universitaires, et une petite équipe de salariés ayant une forte expérience des villes du Sud, dans l'objectif d'appuyer les autorités des pays en développement, parfois très en amont de l'émergence des projets.

Nos interventions traitent majoritairement de la création ou du fonctionnement des autorités organisatrices des transports, de la vision urbaine et de la planification de la mobilité à mettre en œuvre, du choix de politiques publiques à réaliser, des grandes options de projets à mettre en œuvre, et du financement pérenne des transports en commun

## Pourquoi CODATU ?

- Parce que **l'enjeu de l'urbanisation dans les pays en développement est considérable**. Par exemple le nombre d'urbains en Afrique va passer de 500 millions aujourd'hui à plus de 1.5 milliard en 2050. Il s'agit donc d'un chantier majeur du développement durable, à l'échelle planétaire. Il est crucial de soutenir les villes du Sud en leur permettant **d'accéder à des informations, des ressources et une expertise adéquate** pour développer leurs propres compétences localement afin de mettre en œuvre des projets de mobilité urbaine soutenable.
- Parce que **le champ professionnel et institutionnel des transports urbains est fragmenté**, avec d'une part nombre d'acteurs locaux qui se sentent isolés du fait de l'absence d'un champ de formation et de recherche identifié en matière de mobilité urbaine dans nombre de villes du Sud, et d'autre part une multiplication des initiatives de formations délocalisées d'institutions du Nord, parfois sans réelle coordination entre elles.
- Parce que le succès de la mise en œuvre de politiques de mobilité urbaine soutenable dépend également de **l'existence d'un écosystème d'acteurs local à même de développer des solutions innovantes et appropriées au contexte local**. La mise en réseau et la facilitation des échanges entre décideurs, techniciens, experts, enseignants-chercheurs et étudiants est une condition sine qua non pour assurer le développement d'une vision pérenne de la mobilité urbaine.
- Parce que les enjeux liés au changement climatique et aux transitions des sociétés – notamment transition des systèmes de mobilité – concernent l'ensemble des territoires et revêtent une urgence spécifique dans les villes du Sud, **il est indispensable de faciliter le transfert de connaissances et de compétences à l'échelle internationale et le développement d'un socle de savoirs commun pour répondre à ces enjeux globaux**.

## Qui adhère à CODATU ?

CODATU concerne l'ensemble des professionnels et responsables du domaine des transports urbains et périurbains. Les adhérents sont des représentants :

- **d'institutions de formation, d'études et de recherche** (le 1<sup>er</sup> Collège). Nos membres incluent le CEREMA, UrbaLyon, l'EPFL, etc. ;



- **de collectivités territoriales et d'autorités organisatrices de transports, du Nord comme du Sud** (le 2<sup>ème</sup> Collège). Nos membres incluent GART, Ile-de-France Mobilités, SYTRAL de Lyon, Rennes Métropole, SMMAG Grenoble, l'Eurométropole de Strasbourg, etc. ;
- **des professionnels du transport** (le 3<sup>ème</sup> Collège): sociétés d'ingénierie, des industriels et des constructeurs, des exploitants. Nos membres incluent SNCF, RATP, KEOLIS, TRANSDEV, ALSTOM, IVECO, SCANIA, INGEROP, SYSTRA, EGIS, ARTELIA, SUEZ, TRANSITEC, SETEC, HEETCH, etc. ;
- **de personnes physiques**, souvent universitaires, élus locaux, ou experts techniques ;
- **d'associations et de fondations** (le 5<sup>ème</sup> Collège).

Par ailleurs CODATU signe des conventions avec des partenaires, comme le GART (avec lequel CODATU co-anime le Club international des Autorités organisatrices de la mobilité, et que CODATU représente hors OCDE), la FNAU et l'Agence d'Urbanisme de Lyon (pour la promotion du concept d'Agence d'Urbanisme), l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie), l'AFD (qui conventionne directement avec CODATU), l'AMGVM (Association des Maires des Grandes Villes de Madagascar), des Etats ou des villes (comme le Sénégal, la ville de Niamey) etc.

## CODATU et les établissements de formation et de recherche

CODATU propose un dispositif très souple d'activités qui s'adapte à chaque cas et au niveau d'engagement souhaité des établissements de formation et de recherche. Cela peut se concrétiser par des rencontres ponctuelles chaque année pour faire le point sur les activités respectives, identifier de possibles synergies, des échanges d'informations et de contacts pertinents. Selon le degré d'investissement souhaité par l'institut de formation et de recherche, il peut être possible de répondre conjointement à des appels à projets ou de développer des activités communes, et CODATU peut également être amené à accueillir des doctorants dont le sujet de recherche serait en lien avec la mobilité urbaine dans le cadre de thèse CIFRE.

Par ailleurs, CODATU est un portail et une plateforme pour valoriser les activités des institutions de formation et de recherche à l'échelle internationale. D'une part, à travers la mise en réseau avec nos membres et nos partenaires, il est possible de nouer des contacts privilégiés avec des acteurs de la mobilité urbaine dans les villes du Sud. D'autre part, CODATU contribue à la valorisation des connaissances produites dans le champ de la mobilité urbaine à travers ses formations, ses activités scientifiques, et la diffusion d'information sur son site internet et via la newsletter mensuelle. La présentation de votre institution lors de la venue de partenaires du Sud (accueil de délégations dans le cadre de visites techniques par exemple) peut aussi contribuer à son rayonnement à l'international et à mieux faire connaître des domaines d'expertise.

Enfin, il est important de préciser qu'à travers son Collège 1, CODATU n'entend pas exercer un quelconque contrôle de l'activité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en matière de mobilité urbaine dans les pays du Sud, mais se veut un facilitateur pour mettre en relation ces établissements et les acteurs de la mobilité, un lieu d'échanges et un catalyseur d'activités communes.



## Détail de certaines activités “établissements de formation et de recherche”

### Le Partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie et la mise en place du RÉMUD

Alors que le nombre d'urbains augmente à l'échelle internationale, les mobilités se multiplient à l'échelle des villes et représentent désormais un enjeu majeur en termes d'aménagement, de développement économique et de gouvernance. En particulier dans les villes du Sud où la croissance urbaine est particulièrement forte, l'accès à des réseaux de transport collectif performants demeure souvent limité, alors que la mobilité constitue un des leviers identifiés pour faciliter le développement des populations. Cette importance des enjeux de mobilité urbaine dans les villes du Sud explique que depuis plusieurs années de nombreux projets de recherche et de formation sur la mobilité urbaine durable voient le jour, dans les villes du Nord comme du Sud.

C'est dans cette perspective que l'AUF et CODATU s'associent pour créer le Réseau des Établissements sur la Mobilité Urbaine Durable (RÉMUD), pour faire émerger et consolider une expertise internationale et pluridisciplinaire dans le domaine de la mobilité urbaine durable. La mise en œuvre de ce réseau a pour objectif de faciliter les initiatives bilatérales et multilatérales entre établissements supérieurs d'enseignement et de recherche autour des questions relatives à la mobilité urbaine durable. La première activité du RÉMUD a été d'organiser une Ecole d'été pour jeunes doctorants sur le thème de la mobilité urbaine dans les villes d'Afrique subsaharienne en octobre 2022 à Dakar.

Les établissements de formation et de recherche spécialisés sur la mobilité urbaine sont bienvenus pour rejoindre le RÉMUD.

### Le Partenariat avec l'Université Senghor

L'Université Senghor, établissement privé de 3ème cycle reconnu d'utilité publique internationale, a été inaugurée le 4 novembre 1990. L'Université Senghor, opérateur direct de la Francophonie, offre des formations pluridisciplinaires et pluri-thématiques consacrées au développement durable dans un contexte de mondialisation. Elle a pour vocation de former et de perfectionner des cadres de haut niveau des secteurs public et privé et d'orienter leurs aptitudes vers l'exercice des responsabilités dans certains domaines prioritaires pour le développement.

Depuis plusieurs années, l'Université Senghor développe un programme de formations externalisées à travers des « Campus Senghor » tant au Maghreb qu'en Afrique subsaharienne. L'idée maîtresse de ce processus d'externalisation est que la formation d'excellence se doit d'être accessible à des publics élargis et nouveaux, de s'adapter aux besoins spécifiques formulés par les bénéficiaires des formations eux-mêmes. C'est dans ce cadre que CODATU a pu développer plusieurs programmes de formation avec l'Université Senghor, à la demande de partenaires locaux, selon des formats adaptés aux besoins identifiés localement. Deux programmes de Master ont ainsi été déployés (au Togo et au Maroc), ainsi qu'un MOOC et des formations courtes certifiantes.



### Les conférences scientifiques internationales de CODATU

Depuis 1980, CODATU organise des conférences scientifiques sur les transports et la mobilité urbaine dans les pays des Suds. Ces conférences scientifiques donnent lieu à des appels à communication et des publications (numéros spéciaux dans la revue *Case Studies on Transport Policy*), et ont pour vocation de développer les connaissances et les échanges entre chercheurs du Nord et du Sud. La dernière Conférence CODATU XVIII s'est tenue en novembre 2021 et a permis de présenter plus de 45 articles scientifiques. Ponctuellement, les Conférences sont aussi l'occasion de valoriser les travaux de jeunes chercheurs, notamment grâce à des Prix de la meilleure thèse sur la mobilité urbaine dans les villes du Sud.

A travers son partenariat avec la World Conference on Transport Research Society et la participation de CODATU au Special Interest Group H5 « Urban Transport in Developing Countries », des sessions spéciales CODATU sont également organisées lors des Conférences internationales WCTR qui ont lieu tous les 2 ou 3 ans.

## S'investir avec CODATU, comment faire ?

Il existe différentes options indépendantes, qui peuvent se cumuler :

- devenir membre de CODATU dans le collège 1 (Cf. formulaire d'adhésion), comme Sciences-Po Rennes, etc. ;
- élaborer une convention de partenariat, comme le fait par exemple l'Agence Universitaire de la Francophonie, ou l'IST Madagascar, sur une liste d'actions à mener ;
- confier à CODATU la mise en œuvre d'une action scientifique ou d'une action de formation vers le Sud ;
- identifier du personnel souhaitant s'engager dans les activités scientifiques ou les programmes de formation de CODATU.

## Qui contacter ?

Membres du Bureau de CODATU en charge de la relation avec les établissements de formation et de recherche :

Dominique Breuil : [dbreuil@CODATU.org](mailto:dbreuil@CODATU.org)

Christian Philip : [cphilip@CODATU.org](mailto:cphilip@CODATU.org)

Cheffe de projets en charge des projets de formation et de recherche à CODATU :

Solène Baffi : [sbaffi@CODATU.org](mailto:sbaffi@CODATU.org)

[www.CODATU.org](http://www.CODATU.org)



## Pourquoi devenir membre de CODATU lorsqu'on est un établissement de formation et de recherche ?

### Participer aux activités scientifiques et de formation de CODATU

- participation et/ou organisation de journées d'études sur des thématiques d'intérêt commun ;
- publications communes et développement d'outils méthodologiques ;
- sollicitation pour participer au comité scientifique des Conférences CODATU ;
- participation aux groupes de travail (think tanks) du comité scientifique de CODATU.

### Participation aux projets de CODATU

- interventions dans le cadre des programmes de formation proposés par CODATU ou dans le cadre de missions d'expertise ;
- réponse commune à des appels à projet ;
- sollicitations pour participer au suivi et à l'évaluation de projets ;
- possibilité d'intervenir sur les décisions prises au Conseil d'administration de CODATU, et donc de contribuer au façonnement du réseau, à l'amélioration des pratiques, et de donner son avis sur l'évolution de CODATU

### Faire partie d'un réseau international

- Mise en relation avec les bailleurs internationaux et les institutions internationales (UNEP, UEMI, ONU-Habitat) avec lesquelles CODATU travaille ;
- Mise en relation avec les acteurs français du secteur des transports urbains et de la mobilité membres de CODATU ;
- Possibilité de rejoindre des réseaux de formation et universitaires tels que l'Agence Universitaire de la Francophonie, le RÉMUD, VREF ou WCTRS.

### Bénéficier d'un accès privilégié aux terrains sur lesquels CODATU est implanté

- Accès direct aux chargés de coopération présents sur le terrain (par exemple en 2023, membres de l'équipe CODATU présents au Pérou, en Argentine, en Angola, en Côte d'Ivoire, en Tunisie, au Kenya et à Madagascar, et relais local au Sénégal) ;
- Accès à des informations de première main sur les territoires d'activité de CODATU ;
- Mise en relation avec les institutions locales (collectivités locales, Ministère, universités, opérateurs de transport, bureau d'études) dans les villes du Sud où CODATU est présent

### Développer une visibilité à l'international

- Participation à des événements internationaux ;
- Rencontre avec des délégations étrangères lors de leur visite en France ;



- Publication sur le site internet de CODATU ;
- Valorisation des activités et relais d'information dans la newsletter mensuelle de CODATU.

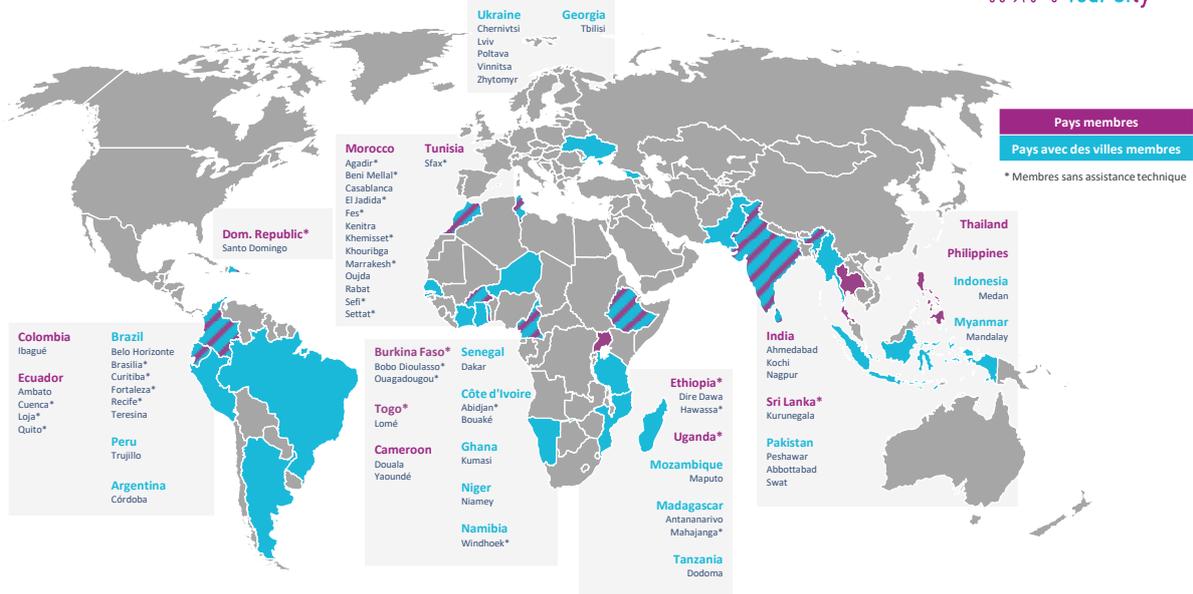
## ANNEXES

<b>Villes du Sud ayant des activités en cours avec CODATU (début 2023)</b>	<b>Villes du Sud ayant eu des activités avec CODATU</b>
Angola : Luanda	Brésil : Rio, Sao Paulo
Argentine : Buenos Aires	Burkina Faso : Ouagadougou
Cameroun : Douala, Yaoundé	Colombie : Cali
Côte d'Ivoire : Abidjan	Egypte : Le Caire, Alexandrie
Equateur : Quito	Ethiopie : Addis Abeba
Kenya : Nairobi	Inde : Kochi
Liban : Beyrouth	Togo : Lomé
Madagascar : Antananarivo, Mahajanga, Antsirabe, Tamatave	
Maroc : Casablanca, Rabat	
Niger : Niamey	
Pérou : Lima	
Sénégal : Dakar	
Tunisie : Kairouan, Sfax	
Vietnam : Hanoi	



Activités en cours du programme MobiliseYourCity (initié par CODATU à la COP 21)

## Un partenariat global sur 4 continents



# Valeurs et enjeux de CODATU

Document adopté en Bureau de l'association du 24 Juin 2020  
(et présenté au CA du 27 Janvier 2021)

## LES VALEURS DE CODATU

### Notre mission/vision

La mission que s'était donnée CODATU lors de sa création était d'aider les villes des pays du Sud à développer le transport collectif au service de leur population.

Aujourd'hui notre objectif est plus large et contribue aux ODD des Nations-Unies (Objectifs du Développement Durable): construire, avec ces villes et dans le cadre des projets qu'elles se donnent, un système de mobilité urbaine durable des personnes et des marchandises, au service du développement économique et de la qualité de vie des populations ainsi que respectueux de l'environnement, intégrant les populations les plus modestes. Les villes ciblées sont celles des pays à faible revenu, ou à revenu intermédiaire (bas, moyen et haut) selon la catégorisation de la Banque Mondiale<sup>1</sup>.

CODATU ambitionne d'être parmi les organisations indépendantes de référence au plan international sur ces sujets d'intérêt général.

### Nos valeurs

⇒ Humanité et responsabilité.

Nous pensons que la mobilité est un élément essentiel et indispensable pour améliorer la vie quotidienne de tous les habitants des aires urbaines. Elle doit encourager le transport public et les modes actifs, être accessible à tous, sécurisée, soucieuse de l'environnement et de la santé. Aussi la mobilité doit être une priorité de même niveau d'intérêt général que les autres services publics que sont l'électricité, l'eau, ou l'habitat. Notre démarche doit contribuer également à lutter contre les fléaux qui gangrènent certains pays d'intervention, comme la corruption et les inégalités.

---

<sup>1</sup> <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>

⇒ Échange et partage.

Nous estimons que la construction de solutions doit être adaptée au contexte de chaque ville du Sud et qu'elle peut s'appuyer efficacement sur des coopérations fortes entre villes, Nord/Sud comme Sud/Sud, avec partage de bonnes pratiques, et prise en compte des contraintes et de l'environnement local.

Nous voulons développer le dialogue entre tous les acteurs de la mobilité pour concevoir des solutions pérennes en associant l'ensemble de ces acteurs pour créer une véritable chaîne de valeur, notamment : gouvernements, collectivités locales, entreprises locales et internationales (constructeurs, opérateurs, bureaux d'études, sociétés d'ingénierie, startup numériques, etc.), experts (universités et organismes de recherche spécialisés), Organisations non gouvernementales, bailleurs internationaux, ...)

⇒ Défi et innovation

Nous sommes convaincus que pour aider les villes du Sud à relever les nombreux défis (économiques, financiers, politiques, environnementaux, sociétaux, etc.) qui les attendent pour mettre en place une mobilité efficiente, il faudra les accompagner à concevoir et développer des solutions innovantes et de long terme.

Conscient de ces difficultés nous reconnaissons que les actions à mettre en œuvre nécessitent du temps, d'une part, pour partager et valider le système vertueux ad hoc, et d'autre part, pour obtenir des résultats positifs. Aussi pour conduire un tel défi, CODATU apporte son concours dans la durée. Elle accompagne des projets concrets, dès leur origine avec le souci de proposer dans un premier temps des solutions à court terme contribuant à apporter des premiers résultats concrets, puis d'engager les réflexions stratégiques et propositions de plus long terme et réaliser le système durable de mobilité de la ville adapté à l'environnement.

⇒ Respect et ouverture.

CODATU se veut être un lieu d'écoute, de débats et de consensus pour examiner, avec tous les acteurs concernés d'un territoire et en s'appuyant sur l'état des connaissances, quelles sont les problématiques et les solutions à apporter, avec neutralité vis-à-vis des intérêts privés, nationaux, ou des lobbys divers.

Nous respectons les diversités culturelles de chacun et dialoguons pour trouver ensemble la solution la plus appropriée à chacune des villes, pour définir ses priorités, et mettre en œuvre les actions retenues adaptées à son histoire, sa culture, son économie, sa vision et ses stratégies.

## LES ENJEUX POUR CODATU / Axes stratégiques

- Développer et animer son Réseau de membres,



- l'élargir aux acteurs de la mobilité urbaine durable dans les pays et villes du Sud comme dans le Nord hors France.
  - Créer un réseau Nord/Sud des AOM.
  - Développer un Club affaires rassemblant les représentants du secteur de l'économie privée
- 
- Assurer la pérennité de l'association
    - Pérenniser notre situation financière et notre équilibre économique
    - Nouer des partenariats avec les principaux bailleurs internationaux et institutions partageant les valeurs de la ville et de la mobilité durables
    - Développer et maintenir les compétences internes des équipes
    - Être un acteur international reconnu comme apporteur de solutions durables pour les villes du Sud
    - Développer le bénévolat
- 
- Diffuser et produire des connaissances de haut niveau dans les domaines de la mobilité et de la ville durable
    - Se positionner régulièrement sur des questions d'actualité pour être mieux connue et accroître sa légitimité.
    - Publier des guides et sujets d'actualité
    - Avoir un Conseil Scientifique de haut niveau
    - Organiser, participer et développer des événements
    - Développer des outils et des méthodes, pour faciliter la transition urbaine dans les villes émergentes et en développement
- 
- Accompagner/Appuyer sur le terrain les acteurs de la mobilité urbaine
    - Concevoir et mettre en œuvre des projets pilotes
    - Développer les partenariats et coopérations entre villes sur des actions concrètes
    - Soutenir des structures de formation de haut niveau dans le domaine de la mobilité
    - Former et renforcer les compétences des acteurs locaux
    - Faciliter l'émergence des projets de recherche

